

DIDIER
ÉRUDITION

Marc Berlioz

Rabelais restitué (2) : Gargantua

Du prologue au chapitre XXIV

MARC BERLIOZ

Rabelais restitué

Rabelais restitué

II - GARGANTUA

TOME I DU PROLOGUE AU CHAPITRE XXIV

1893-1894

80

8°Z
50275
(3)

ISSN 0244-5859

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (alinéa 1^{er} de l'Article 40). — Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Didier Erudition, Paris 1985

Printed in France

ISBN 2-86460-076-5.

80

00142-28911-20-10

MARC BERLIOZ

21-22

Rabelais restitué

II - GARGANTUA

TOME I : DU PROLOGUE AU CHAPITRE XXIV

T 1 = 1979



01-05-12-1985-34190

Du même auteur,
chez le même éditeur,
dans la même collection :

RABELAIS RESTITUÉ
I - PANTAGRUEL



AVANT-PROPOS

(...) l'attention redoublée et encore redoublée, qui s'attache religieusement au texte, finit par tirer un auteur hors de lui-même; ce qui ferait dire qu'on l'invente; mais j'ai observé cent fois qu'au moment même où l'on croit s'envoler au-dessus des textes, la page suivante fait écho à ce qu'on disait. Ce jeu du commentateur suppose une lecture dix fois recommencée. (...) Le tout est d'apprendre à lire.

ALAIN, Histoire de mes pensées (Platon).

AVANT-PROPOS

Cet avant-propos, comme le livre qui le suit d'ailleurs, ne s'adresse qu'à ceux qui ont lu le *Rabelais restitué: I-Pantagruel*, ceux-là seuls sachant désormais combien il est illusoire de tenter de mieux comprendre une œuvre en ne se fondant pas sur la chronologie de l'écriture. Je suppose donc connues mes intentions, toutes contenues dans l'avant-propos du *Rabelais restitué: I-Pantagruel*, et je fais le point pour les lecteurs de celui-ci.

Encore que l'improbation soit moins affligeante que la conspiration du silence que je pouvais redouter d'eux, tous les universitaires n'ont pas accueilli avec des marques d'allégresse ce *Rabelais restitué: I-Pantagruel*. D'abord, certains maîtres d'école n'ont pas trop apprécié qu'on vînt secouer leur chaire de bernard-l'ermitte et ils ont pris le parti de nier en bloc qu'il y eût quoi que ce soit à prendre dans ce que j'avance. Plus nuancé, l'un d'entre eux s'est demandé, dans un article fielleux, «comment démêler, là-dedans, ce qui est probable, ou possible ou téméraire ou vain», révélant pourtant sa rancœur en parlant d'exégète dernier venu «honoré d'une subvention du CNRS». Un autre m'a écrit mi-figue, mi-raisin au dos d'une carte représentant, tirée de l'Éloge de la Folie, l'illustration se rapportant au: «Ils manipulent à leur gré l'écriture sainte comme de la cire molle». Mais ce sont là façons courantes, et il faudrait être bien naïf pour s'en affliger, d'autant que ces réactions ne sont pas celles du plus grand nombre.

D'autres universitaires ont écrit des articles dont on peut estimer que l'appréciation va du Assez bien au Très bien. Quelques-uns se sont dits prêts à coopérer, se proposant de revoir leur cours tout en demandant à leurs étudiants de contrôler le bien-fondé de mes assertions. Enfin, des universitaires français à l'étranger, des professeurs étrangers de littérature française se sont promis de tenir leurs auditeurs au courant de ce qui venait de leur parvenir. En résumé, la vieille Université, qui aurait pu tout bonnement s'asseoir sur le livre, ne l'a pas fait: qu'elle en soit louée partout.

Cette étude n'était pourtant pas interdite au public; et ce public a su se manifester, avec des sentiments différents de ceux des pédagogues, mais dans des proportions voisines: une petite partie s'est dite scandalisée de la verdeur; une infime partie a prétendu qu'elle avait découvert depuis belle heure ce que je montre; la dernière partie, heureusement la plus grande, m'a remercié de ce que je lui fais voir et m'a encouragé. A noter que, contre toute attente, une louange m'a été constamment faite pour avoir renoncé aux artifices des guillemets, italiques et autres accessoires de ce genre, obligeant ainsi le lecteur à lire avec attention et à se reporter à son Rabelais pour reconnaître exactement les citations. Et nombreux sont ceux qui m'ont avoué avoir découvert un texte qu'ils croyaient connaître. Là encore, hosanna!

Il faudrait donc être d'un naturel fortement dépressif pour vouloir changer quoi que ce soit à sa démarche. Aussi est-ce exactement avec l'état d'esprit que j'avais pour le Pantagruel que j'aborde maintenant le Gargantua.

Pour le *Rabelais restitué: II-Gargantua*, les auteurs des éditions commentées sont en grande partie les mêmes que pour le Pantagruel:

Boullenger (Pléiade); livre I;

Guilbaud (Imprimerie nationale); livre II, car il suit, lui, la chronologie de l'écriture plutôt que la raison des génitoires;

Plattard (Les Belles Lettres); livre premier;

Jourda (Garnier); livre premier;

Michel (Livre de Poche), qui a judicieusement édité ce volume en deuxième position;

Demerson (L'Intégrale); livre premier¹.

S'ajoute pourtant ici, et surtout à titre de curiosité, l'édition d'un certain Albert Demazière qui annote les œuvres complètes dans un grand format (Éditions de Saint-Clair, 1975) où le commentaire fait immédiatement penser à la glose tant salue, tant infame & punaise, que ce nest que ordure & villenie (P. v). Mais je n'ai jamais pu savoir si ce Demazière ne serait pas un pseudonyme, ni de quel temps pourrait être ce commentateur qui serait assez conscient de son insuffisance pour ne pas signer de son nom. Est aussi consultée à l'occasion la vieille édition Garnier Frères, des années 1870, par Louis Barré.

Plus important: le Saulnier de l'édition originale du Pantagruel fait place à l'œuvre du Rabelaisant britannique M. A. Screech: «Gargantua, première édition critique faite sur l'Editio princeps, texte établi par

1. Est cité aussi Claude Gaignebet pour le préface de son édition du Gargantua en fac-similé (1971, Quatre Feuilles, Alfortville), qui n'a pas eu de suite.

Ruth Calder» (Droz, 1970). Ce texte est celui de l'édition de 1534 où manquent le feuillet de titre et le feuillet A viij, remplacés par ceux de l'édition suivante, celle de 1535.

Enfin, comme pour le Pantagruel, je me suis procuré à la Bibliothèque nationale le fac-similé de l'édition de 34, le fac-similé des pages de remplacement de 35, et le fac-similé de l'édition dite définitive de 1542.

Rien n'empêche donc d'entrer dans le Gargantua en compagnie des lecteurs qui veulent bien suivre; d'où, comme on sait, l'emploi désormais exclusif (sauf exception justifiée) du «nous» d'association.

N.B. On trouvera répétées assez souvent les références des ouvrages; car est proprement horripilante cette habitude universitaire de citer une première fois l'ouvrage concerné puis de se borner à dire ensuite op. cit. qui paraît alors signifier Cherche et tu trouveras.

Prologue de Lauteur

Avant d'aborder ce Prologue, il nous faut considérer les dix vers du poème liminaire qui se trouve au verso du feuillet de titre: Aux lecteurs. Le dizain invite d'abord ces lecteurs à se dépouiller de toute affection, c'est-à-dire de toute passion, préjugé ou parti pris. Et il continue en leur enjoignant de ne pas se scandaliser.

Ici, Screech renvoie à sa note du chapitre lviii, où il dit que se scandaliser, c'est faire perdre la foi à quelqu'un en le persécutant. Il est seul de son avis, personne ne jugeant utile de préciser le contenu du verbe employé au dizain, tant il apparaît clairement qu'il a déjà le sens atténué de: éprouver une émotion indignée à des propos de mauvais exemple. Mais nous avons là une des manifestations du travers de Screech, qui veut voir dans la sereine spontanéité de Rabelais les affres d'une âme tourmentée. Or cette vision est d'autant plus insolite que Rabelais poursuit en parlant de l'aptitude au rire qu'il choisit de développer chez les gens que le deuil mine et consume.

Tout le monde, en revanche, donne la source du vers final, maxime, dit Michel, devenue le symbole de la gaieté rabelaisienne: Seul parmi les êtres animés, l'homme sait rire (Aristote). Plattard cite cette phrase en grec, sans traduire, et dit qu'on la commentait dans les écoles de médecine du temps. Screech, lui, produit là (sans autre profit que de montrer qu'il a des lectures) vingt-huit lignes de commentaire, dont treize sont en latin qu'il néglige lui aussi de traduire: souvent nous pourrions ainsi vérifier qu'il ne conçoit pas qu'une édition dite savante puisse donner ses raisons en français¹.

1. Les commentateurs qui choisissent de traiter en français d'un auteur français se doivent de se défaire de cette désuète coquetterie: elle ne constitue plus aujourd'hui que chicane de cuistre. Car ce n'est pas parce que les Français renoncent de plus en plus souvent à l'étude des langues mortes qu'on doit leur rendre plus ardue la connaissance d'un auteur de leur langue auquel ils s'intéressent. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que l'étude approfondie de nos anciens textes, par les recherches d'étymologie qu'elle impose, les rapprochements avec le vocabulaire contemporain qu'elle suscite, les éclaircissements des allusions aux littératures antiques qu'elle implique, ne donne pas une formation aussi bonne que celle qu'on était censé acquérir par raccroc en résolvant gauchement les difficultés que soulève la traduction de Cicéron ou de Platon. En tout cas, la pérennité de nos vieux auteurs est à ce prix.

Ces dix vers sont suivis, dans l'édition de 1535, de l'exhortation: VIVEZ IOYEUX, que Michel relie à la conclusion de 1542 du Pantagruel, invitant à vivre en bons Pantagruélistes, c'est-à-dire en paix, joye, santé, faisans tousiours grand chere. Et il rapproche ce dizain de celui de Maistre Hugues Salel, qui ouvre le Pantagruel, trouvant le ton identique. Or il faut noter une différence essentielle: le dizain de Maistre Hugues Salel émane d'un tiers qui s'adresse à l'auteur dans la seule intention de le louer, alors que celui du Gargantua est de Rabelais qui, apostrophant son lecteur, tente de prémunir son œuvre contre une mauvaise interprétation. Là-dessus, nous arrivons au Prologue.

Il s'adresse cette fois aux Beueurs tresillustres et aux Verolez tresprecieux, et nous pouvons déjà enregistrer que sont abandonnés ici les goutteux du Pantagruel afin de placer d'entrée le Prologue sous le signe du vin, les verolez n'ayant à charge, apparemment, que d'assurer la liaison avec le Pantagruel. Et, résolument philosophique, il évoque aussitôt le Socrate dont Alcibiade fait l'éloge, au Banquet de Platon, en le comparant aux Silènes, sculptures grotesques qui s'ouvrent en laissant voir la figurine d'un dieu. Nous devons garder en l'esprit, d'abord que Silène est le personnage mythologique qui est en perpétuel état d'ivresse; ensuite, qu'un peu avant sa louange de Socrate, l'Alcibiade de Platon, fortement pris de vin, vient de faire une entrée fracassante, et qu'il a avancé qu'à vouloir mettre en parallèle les discours d'un homme ivre avec ceux de gens qui n'ont pas bu, la partie ne lui semble pas égale. C'est pourtant là que Screech voit l'occasion de déclarer sentencieusement que la pensée de Rabelais, dans le Gargantua, est nettement syncrétique, conciliant platonisme et évangélisme.

Rabelais, lui, compare Socrate aux boîtes d'apothicaires dites Silènes; et de le décrire alors, lui attribuant même un surprenant nez pointu, notation qui ne peut qu'avoir dessein de donner le ton burlesque, puisque Rabelais ne peut ignorer que Socrate parle lui-même de son propre nez camus. Screech n'attend que l'inventaire de la boîte: Mais ourans ceste boyte: eussiez au dedans trouue une celeste & impreciabile drogue entendement plus que humain, etc., pour dire que la comparaison est empruntée d'Érasme et déclarer que, pour Rabelais, Socrate est une autorité inspirée qui, parallèlement aux prophètes d'Israël, a préparé le monde pour l'Évangile. Demerson annote aussi: Tous les adjectifs qui désignent le parfum des Silènes ou l'esprit de Socrate soulignent le caractère divin de l'enseignement de ce philosophe: les néo-platoniciens voyaient en lui un prophète inspiré par l'Esprit saint.

Pourtant ce prélude ne tend, Rabelais le dit, qu'à amener les ioyeux tiltres d'aucuns liures de nostre inuention (et l'on ne sait ici si ce nostre

participe du nous de modestie ou s'il englobe à dessein les auteurs du genre): Gargantua, où tout le monde s'accorde à voir l'évocation du livret populaire; Pantagruel, qui est le livre qu'il vient de publier sous le nom de feu M. Alcofribas; Fessepinte, déjà cité au Prologue et au chapitre vij du Pantagruel; La dignite des braguettes, dont nous avons vu au même chapitre qu'il se pourrait bien que ce fût une œuvre de son cru; Des poys au lard cum commento, qui se trouve déjà sur les rayons de la Librairie de Saint-Victor. Et il ajoute un &c. qui ne laisse aucun doute sur le caractère mystificateur de l'énumération.

Donc Rabelais se plaint que, lisant ces titres, ses propres disciples, et quelques autres éventés désœuvrés, jugent trop facilement ne estre au dedans traicte que mocqueries, folat(r)eries, & menteries ioyeuses: veu que lensigne exteriore (cest le tiltre) sans plus auant enquerir, est communement receu a derision & gaudisserie. Et il préconise d'ouvrir le liure & soigneusement peser ce que y est deduit, pour s'apercevoir que la drogue dedans contenue est bien daultre valeur, que ne promettoit la boite. Cest a dire que les matieres icy traictees ne sont tant folastres, comme le tiltre au dessus pretendoit. Et Screech dit ici: Rabelais, humaniste érudit écrivant, sous le voile d'une anagramme, un livret populaire en langue vulgaire, est sensible aux reproches qu'on pourrait lui adresser. Cf. Pantagruel, XXXIV: Maistre, il sembleroit que ne feussiez grandement saige de nous escrire ces baliuernes & plaisantes mocquettes. Je vous reponds que vous ne lestes gueres plus, de vous amuser a les lire, etc.

Puis c'est l'exposé du point fondamental qui a toujours permis à la glose de s'envoler: Et pose le cas, qu'au sens literal vous trouvez matieres assez ioyeuses & bien correspondentes au nom, toutesfois pas demourer la ne fault, comme au chant des Sirenes: ains a plus hault sens interpreter ce que par aduventure cuidiez dict en gayete de cuer. Cela donne l'occasion à Screech, qui ne pense pas une seconde que la gayete de cuer puisse être l'intention de faire rire, de commenter avec solennité: Le plus haut sens de Rabelais est l'altior sensus des théologiens scolastiques. Les textes sacrés étaient le sujet d'une exégèse quadruple: littérale, allégorique, tropologique et anagogique². Et il cite encore, sans le traduire, un adage d'Érasme, finissant sur la précision:

2. Bien que Screech tienne surtout à montrer qu'il est rompu à ces subtilités, il nous faut nous remémorer au moins que le tropologique est ce qui repose sur l'emploi de figures par lesquelles un mot ou une expression sont détournés de leur sens propre; et que anagogique se dit d'un sens spirituel de l'Écriture fondé sur un type ou un objet figuratif du ciel et de la vie éternelle.

Rappelons qu'en latin classique on appelait *medulla verborum* un sens caché et profond. Ici, Demerson dit: L'allégorisme du Moyen Age distinguait entre le sens littéral des Écritures et le plus haut sens qui révélait de façon occulte quelque mystère théologique ou quelque vérité morale.

Là-dessus, Rabelais entreprend d'expliquer ce qu'il entend par cette interprétation à plus haut sens qu'il vient de préconiser: il demande à son lecteur de se rappeler le comportement qui fut le sien lorsqu'il lui est arrivé de déboucher une bouteille; cela juste avant de l'inviter à se remémorer les efforts du chien (la beste du monde plus philosophe, annote-t-il d'après le Livre II de la République), rencontrant quelque os *medulare*, pour atteindre et s'approprier un peu de cette moelle qui, dit-il en faisant référence à Galien, est aliment élaboré à perfection de nature. Et Demerson dit ici: Cette image de l'os à moelle avait été employée par Philippe Beroalde, précisément dans un ouvrage consacré à l'exposition morale des symboles de Pythagore. Plattard dit, lui: Cette expression appartient au vocabulaire mystique. Saint Jérôme l'emploie pour désigner les mystères secrets qui se cachent sous la lettre de la Bible.

Rabelais recommande alors à ses lecteurs d'être saiges à l'exemple de ce chien (jeu de mots avec le sens cynégétique de saige: qui a du flair) pour fleurir, sentir & estimer ces beaux liures de grande venaison, comme de se faire legiers à la poursuite et audacieux à la rencontre. Puis, par attentive lecture et fréquente méditation, il les engage à rompre l'os et sucer la substantielle moelle (c'est-à-dire, précise-t-il, ce qu'il entend par les symboles, dignes de Pythagore, qu'il a utilisés), et tout cela avec la ferme conviction de devenir plus avisés et plus valeureux à ladite lecture.

Et c'est alors la phrase qui, reliée au premier point, a fait les beaux jours de la glose: Car en icelle bien aultre goust trouuerez, & doctrine plus absconce, laquelle vous reuelera de treshaultz sacremens & mysteres horrificques, tant en ce que concerne nostre religion, que aussi lestat politicq & vie oeconomique.

Screech dit d'abord ici: Le rôle de l'exégèse non littéraliste est justement de dégager du texte les sacrements et les mystères. Puis il croit bon d'affirmer: Rabelais invite le lecteur, encore une fois, à ne pas se laisser tromper par l'aspect grotesque de son livre. Et de citer un adage d'Érasme sur les symboles de Pythagore, adage qu'il a soin de laisser dans son latin original.

Ainsi, voilà, dès l'abord, Notre Maître de Angleterre (car M. Screech

est de Londres)³ fermement décidé à nous faire rechercher la moelle des mots, c'est-à-dire leur sens couvert, étant bien entendu que ce sens couvert ne peut qu'être profond, c'est-à-dire aller bien au-delà et bien au-dessus des apparences. Et sa volonté de quête s'appuie sur l'exhortation à interpréter à plus haut sens, locution qu'il prend théologiquement pour incitation à s'élever du littéral ou prosaïque jusqu'au spirituel, en passant au besoin par les niveaux qu'il a indiqués. Autrement dit, la loi de la gravité universitaire ne lui a pas permis d'envisager que la locution interpréter à plus haut sens puisse être reprise en facétie par Rabelais, et la moelle représenter peut-être un comique élaboré à perfection de nature. Mais déjà, nous pouvons nous étonner de l'inconséquence qu'il y a à évoquer pour la compréhension du texte une éventuelle quadruple exégèse, tout en prenant de façon strictement littérale cette recommandation d'interpréter à plus haut sens.

Dans la préface qu'il donne à l'édition de Screech, Saulnier introduit toutefois une compréhension moins outrée de ce sens caché, disant: Les livres de Rabelais, en tout cas, ne relèvent pas de l'ésotérisme, jusqu'à plus ample informé. Voyez justement l'apologue des Silènes (le point nous touche), développé dans le Prologue du Gargantua, donc pour ainsi dire en frontispice. Ne lui faisons pas avouer un hermétisme prétendu. Essayons d'insister sur le fait important: Rabelais ne dit pas que, pour comprendre ses ouvrages, il faudrait une initiation prise ailleurs. C'est le point vif. Il conseille seulement: ouvrez la boîte, autrement dit: lisez attentivement, avec exigence. Mais il s'adresse à quiconque voudra lire, à l'œil nu, pourvu qu'il ne se contente pas de s'amuser. C'est inciter à chercher comme le laboureur de La Fontaine (je l'ai déjà dit) invite ses enfants à fouiller pour découvrir un trésor. Et c'est le contraire de l'hermétisme. Secret sans secret.

Bien que ce commentaire sonne un peu comme une déclaration de neutralité, nous y voyons filtrer une opinion (sans nul doute échappée par inadvertance): celle qui présuppose, sinon un sens caché, au moins un enseignement dissimulé derrière le comique, cet enseignement ne pouvant, bien sûr, que se situer au niveau du sérieux puisqu'il est question de ne pas se contenter de s'amuser. Nous relevons là l'indice de la conviction que Rabelais parle austèrement de ce plus haut sens.

3. Cela a été dit au moins deux fois au Pantagruel, accompagné, la deuxième fois, du *Bis repetita placent* (les choses répétées plaisent), avec cette précision: tout au moins à qui les écrit. Nous nous sentons ainsi autorisés à nous réjouir ici de la ressemblance entre M. Screech et le scauant homme nomme Thaumaste (P. xvijj).

Demeurent donc posées trois questions. D'abord, celle de savoir si l'invitation à soigneusement peser ce qui est déduit, à interpréter à plus haut sens, à rompre l'os par curieuse leçon et méditation fréquente, à sucer la substantielle moelle a pour fin de trouver bien aultre goust, & doctrine plus absconce. Ensuite, de savoir si ce que révéleront cet autre goût et cette doctrine plus cachée est bien quelque chose qui a trait à de treshaultz sacremens et à des mysteres horrificques. Enfin, si ces très hauts sacrements et horriffians mystères concernent effectivement tant nostre religion que aussi lestat politicq & vie oeconomique.

Il semble que, dès maintenant, nous puissions entrevoir deux intentions, et cela par la seule analyse des deux substantifs et des deux épithètes: les sacrements ne sont rien autre que les signes appartenant à un domaine séparé, et les mystères les connaissances réservées aux initiés. Quant aux qualificatifs, l'alliance de chacun d'eux avec son substantif nous paraît contenir un caractère burlesque suffisant pour nous amener à émettre l'hypothèse qu'ils sont antiphrastiques; dans ces conditions, treshaultz serait à entendre comme très bas, horrificques à peu près comme réjouissifs. Tout cela indiquerait assez que les conseils de l'auteur sont à prendre au mode plaisant. Pourtant, l'indice est ténu, et Rabelais semble s'être douté qu'il pouvait échapper à la plupart des lecteurs; aussi va-t-il s'astreindre à une démonstration que nous pouvons, toujours au titre de l'hypothèse, considérer comme une confirmation du signal, mais qui a évidemment pour objet de renseigner exactement ceux qui n'ont pas enregistré ce signal. C'est cette démonstration que nous devons maintenant analyser.

Le premier terme en est clair: les lecteurs croient-ils qu'Homère ait jamais pensé, écrivant l'Iliade et l'Odyssée, aux allégories que Plutarque et d'autres ont voulu y voir? Si les lecteurs le croient, ils n'approchent ni des pieds ni des mains⁴ de l'opinion de l'auteur, qui décrète que ces allégories ont été aussi peu dans l'intention d'Homère que les sacrements de l'Évangile dans celle d'Ovide en ses Métamorphoses, contrairement à ce qu'a démontré pour ces sacrements un frère Lubin qui n'écrivait que pour des gens aussi fous que lui⁵.

4. Demazière dit ici: Jeu de mots fondé sur la locution latine: pedibus ire in sententiam alicujus, se ranger à l'avis de quelqu'un, passer de son côté. Comme personne, même en s'appliquant, ne peut se tromper tout le temps, Demazière paraît être dans le vrai, et rester le premier, semble-t-il, à indiquer cette source.

5. A noter toutefois que tout n'est pas si limpide pour tout le monde: Screech donne ici vingt lignes qui nimbent la question de vapeurs d'encens où l'on distingue que Rabelais inviterait patristiquement ses lecteurs à interpréter, à l'aide de l'alterior sensus, les passages du Gargantua où le sensus literalis ne leur paraît pas satisfaisant. Simples propos de chaire, dirons-nous.

Pour le deuxième terme, la compréhension des commentateurs est moins sûre, car la première phrase est censée, selon la meilleure tradition universitaire, être obscure et donner lieu, précisément, à interprétation: Si ne le croiez: quelle cause est, pourquoy autant nen ferez de ces joyeuses nouvelles chronicques? Combien que les dictans ny pensasse en plus que vous qui paradventure beuiez comme moy. Car a la composition de ce liure seigneurial, ie ne perdiz ne employay oncques plus ny aultre temps, que celluy qui estoit estably a prendre ma refectio corporelle: scauoir est, beuuant & mangeant.

Guilbaud donne ici pour équivalent de Combien que: quoique véritablement; et il annote: On notera la tournure alambiquée de toute cette phrase; ce passage est manifestement destiné à contrebalancer le paragraphe sur la substantificque moelle. Puis il traduit: pourquoi ne croirez-vous pas de même que je n'ai pas mis dans ce livre les choses qu'on y prétendra découvrir? Il semble donc que Guilbaud comprenne que Rabelais déclare qu'il n'y a pas davantage d'allégories à rechercher dans les joyeuses et nouvelles chroniques que dans Homère.

Mais Claude Gaignebet, dans la préface de son édition en fac-similé, est d'avis qu'en se fondant strictement sur la ponctuation originale, il est en droit d'entendre: Si vous ne le croiez (sic) pas: Je vais vous dire pourquoi vous n'en ferez pas autant de mon livre. (Et non pourquoi vous n'en feriez pas autant), précise-t-il, expliquant alors: Je vais vous dire pourquoi vous ne devez pas renoncer à la méthode allégorique (quand même l'auteur n'avait pas en tête ces allégories). Car il les écrit aux heures joyeuses et célestes consacrées au vin. Il apparaît donc ici que Gaignebet, qui semble avoir fait un détour par Cumes, résout ainsi les vapeurs de l'antre: Rabelais indique à ceux qui ne sont pas de son avis qu'écrivant sous l'empire du vin, il n'a pu que glisser dans son Gargantua, à son insu, des allégories qui restent à découvrir.

Jourda et Michel se bornent à donner, pour Combien que, l'équivalent: Quoique, ce qui laisserait entendre qu'ils pensent aussi qu'il y a des allégories à rechercher. Demerson, lui, laisse donner de ce passage une translation qui revient à l'avis qu'il n'y a, pour ceux qui ne croient pas qu'il y ait d'allégories dans Homère, rien à rechercher non plus dans les nouvelles chroniques: Si vous ne le croyez pas, pour quelle raison n'adopteriez-vous pas la même attitude vis-à-vis de ces joyeuses nouvelles Chroniques, sachant que quand je les dictais, je n'y pensais pas plus que vous qui, peut-être, étiez, comme moi, en train de boire ?

Les autres commentateurs ne prennent pas parti, sauf Boulenger qui, sans toutefois se prononcer sur la compréhension de la phrase sibylline, a dit à la fin du premier paragraphe: Ces plaisanteries de Rabelais

et le prétendu hermétisme de son livre ont été parfois pris au sérieux par ses commentateurs, en dépit des protestations qui suivent. Mais il dit aussi, plus naïvement, après beuvant & mangeant: Ainsi Rabelais aurait dicté son merveilleux livre tout en prenant ses repas. C'est difficile à croire.

Chacun donc a sa façon de jouer les inspirés, car chacun s'en tient à la divination. En fait, il apparaît que l'opacité de cette phrase s'apparente assez à celle d'une pierre de touche que les professeurs se transmettent de génération en génération, se gardant bien de la casser de crainte qu'elle ne perde le pouvoir qu'elle détient: celui de révéler à tout coup dans tout commentateur un pontife qui parle d'or puisque rien ne permet de le contredire. Ne nous reste alors, à l'écart de cette fureur prophétique, qu'à prosaïquement démonter cette phrase pour voir si, dégagée de son aura, elle ne laisserait pas apercevoir quelque transparence. Commençons de désassembler:

Rabelais a dit, dans le premier terme, qu'il ne croit pas à la présence d'allégories chez Homère, et que ceux qui croient à leur existence sont d'un avis radicalement opposé au sien. Il considère ensuite, dans le deuxième terme, le cas de ceux qui, comme lui, croient qu'il n'y en a pas, et il écrit: Si ne le croiez: quelle cause est, pourquoy autant nen ferez de ces ioyeuses et nouuelles chronicques?

Nous remarquons d'abord que les mots quelle cause est ont été ignorés de la glose, et que toutes les versions sont celles d'une période qui serait réduite à: Si ne le croiez: pourquoy autant nen ferez de ces ioyeuses et nouuelles chronicques? Or, depuis le Pantagruel, nous connaissons suffisamment la gent commentatrice pour nous douter que cette exclusion est celle d'une difficulté. En conséquence, nous nous y arrêtons.

Nous relisons, et il nous apparaît alors que, même si nous ne pouvons donner au deux-points de Rabelais l'exacte valeur qu'il a aujourd'hui, il existe, entre Si ne le croiez et quelle cause est, une évidente relation de cause à effet, de conséquence. Nous continuons de relire et nous sommes amenés à concevoir que si la question est toute incluse dans pourquoy autant nen ferez de ces ioyeuses et nouuelles chronicques?, il est patent que le mot quelle, de quelle cause est, ne peut qu'être exclamatif et que la phrase doit être entendue comme quelle cause c'est!

Force nous est, alors, de donner au mot cause le contenu d'avantage moral ou matériel que se propose le contractant (Littré); et nous entendons que l'exclamation quelle cause c'est, qui a valeur de charnière reliant la condition Si (vous) ne le croiez à la conséquence pour-

quoy autant nen ferez?, doit être comprise comme c'est belle raison, formule d'autant plus naturelle que ceux qui ne croient pas se rencontrent avec l'auteur, qui a dit, pour ceux qui croient, qu'ils n'approchent ne de pieds ne de mains a (s)on opinion. Jusque là, l'argumentation est donc celle-ci: Si vous ne croyez pas qu'il y ait d'allégories chez Homère: c'est belle raison! pourquoy autant nen ferez de ces ioyeuses et nouvelles chronicques?

Nous ne pouvons pourtant qu'être étonnés de voir qu'une argumentation commencée avec un sens positif fort Si (vous) ne le croyez; qui continue avec ce même sens positif renforcé c'est belle raison!, se termine étrangement en interrogation qui, même si elle a une intention toute positive, fait tourner court la progression et coupe les ailes de l'envolée, alors que tout laisse attendre une exclamation finale triomphante, à valeur de conclusion irrécusable.

C'est là que notre insatisfaction nous fait nous reporter aux fac-similés; et nous constatons que la phrase se clôt effectivement, aussi bien en 34 et 35 qu'en 42, par le signe que nous tenons depuis toujours pour l'équivalent du point d'interrogation. Mais c'est là aussi que, poursuivant notre lecture, nous rencontrons cette phrase de l'avant-dernier paragraphe du Prologue: Lodeur du vin o combien plus est friant, riant, priant, plus celeste, & delicieux que dhuile, phrase qui se termine, dans le seul fac-similé de 1542 il est vrai, par ce même signe de ponctuation. Or la phrase est sans conteste exclamative.

Tout le monde aura compris: il est en effet évident que rien ne nous interdit désormais de prendre la phrase pourquoy autant nen ferez de ces ioyeuses et nouvelles chronicques, pour une phrase exclamative et non plus interrogative. Tout au moins, rien ne s'y opposerait si ne nous paraissait alors insolite l'adverbe de forme interrogative pourquoy, et plus encore la négation contenue dans nen.

Mais nous continuons de nous adresser aux sources, et nous constatons d'abord que, dans les fac-similés de 34, 35 et 42, le mot pourquoy est curieusement coupé de même façon en pour, à la fin d'une ligne, et quoy, au début de la suivante. Et si, en 34 et 35, le signe de division est fort apparent et indiscutable, il est non moins apparent et indiscutable que peut-être par omission, il ne figure pas en 42. Rien ne s'oppose donc à ce que nous émettions l'hypothèse que ce que nous prenons depuis plus de quatre cents ans pour l'interrogatif pourquoy, soit en fait la locution positive pour quoy. Reste la négation.

Tout ce que nous montrent les fac-similés est que, si en 34 et 35, le mot est n'en, avec l'apostrophe, cette apostrophe disparaît en 1542, et le mot est nen. Apostrophe ou non, la négation a bien l'air de demeu-

rer; et la phrase que nous avons toutes chances de pouvoir lire Si (vous) ne le croyez: c'est belle raison pour quoi en ferez autant de ces joyeuses et nouvelles chroniques!, reste: Si (vous) ne le croyez: c'est belle raison pour quoi n'en ferez pas autant de ces joyeuses et nouvelles chroniques!, ce qui revient à l'avis de ceux qui croient qu'il y a des allégories à trouver dans ces chroniques.

Mais il ne nous faut qu'un peu de temps pour nous apercevoir que nous arrivons ainsi à l'absurdité; et cette absurdité apparaît par deux points.

Le premier est de forme (bien qu'affectant aussi le fond): il est aberrant de penser que Rabelais se soit astreint à présenter son raisonnement sous forme d'alternative, le premier terme considérant ceux qui croient à l'existence d'allégories chez Homère, le deuxième ceux qui ne croient pas à cette existence, pour finalement rattacher l'éventualité de pareilles allégories dans les chroniques au terme de ceux qui ne croient pas, tout en lui donnant le sens qui aurait dû rattacher cette éventualité au terme de ceux qui croient.

Le deuxième est de logique: dire Si vous ne croyez pas qu'il y ait d'allégories chez Homère, c'est la raison pour laquelle vous n'en ferez pas autant de ces chroniques, est une assertion qui contient une contradiction. Elle pourrait à la rigueur avoir valeur de paradoxe si elle était suivie d'une démonstration; or il n'y en a aucune, et sans cette démonstration, la relation qu'établit la proposition reste une incohérence.

Pour nous, donc, la phrase ayant trait aux allégories dans les chroniques ne peut qu'affirmer leur inexistence, et le autant nen ferez, ne peut qu'être exempt de toute idée de négation. Et nous serions placés là devant une impasse si, à bien regarder, nous ne nous apercevions que le n de nen peut être considéré comme explétif, aussi peu négatif qu'on peut l'être puisque, comme son nom l'indique quelque peu abusivement, il est seulement de remplissage.

Chacun sait que les verbes de crainte, d'empêchement, de précaution, de défense, de doute, admettent ce ne explétif. Or nous avons bien affaire, dans cette phrase, à l'expression d'un empêchement, celui de conclure autrement qu'y contraint la condition concédée Si ne le croiez, empêchement clairement révélé par l'interjection quelle cause est, pour laquelle nous avons établi l'équivalence c'est belle raison! Suit alors l'énoncé de la conséquence obligée pour quoy autant nen ferez!, où les mots pour quoy sont évidemment à entendre pour laquelle, et le n de autant nen ferez, à regarder comme la trace de la nuance équivalent à: vous ne pourrez qu'en faire autant, vous n'en ferez qu'autant.

Il semble que nous pouvons désormais comprendre la phrase Si ne le croiez: quelle cause est, pour quoy autant nen ferez de ces ioyeuses et nouvelles chronicques! comme: Si vous ne le croyez pas: c'est la raison même pour laquelle vous ne ferez pas autrement pour ces joyeuses et nouvelles chroniques!

Comme toujours, c'est la suite qui va nous dire si nous sommes dans le vrai ou si nous nous sommes abusés. Rabelais va maintenant accumuler les arguments qui doivent soutenir la sorte de syllogisme qu'il vient de développer. Il poursuit en arguant encore d'une impossibilité: celle qu'il puisse y avoir dans son texte des intentions cachées: Combien que les dictans ny pensasse en plus que vous qui par adventure beuiez comme moy, phrase qui s'entend: D'autant que, les dictant, je n'y pouvais penser plus que vous qui, si cela se trouve, étiez occupés à boire, comme j'étais moi-même en train de faire.

Et il apparaît qu'il y a dans cette phrase trois points sur lesquels on ne s'est jamais soucié d'attirer notre attention: d'abord, le participe: les dictans, qui est manifestement chargé de faire entendre que ce mode de composition, tout superficiel, ne permet en aucune façon de concevoir un texte chargé de sous-entendus élaborés; ensuite, l'emploi dans la relative de l'imparfait du subjonctif: ny pensasse, qui marque l'irréalité de l'action décrite; enfin, le pronom adverbial: y, de ny pensasse, qui, représentatif d'un énoncé, ne peut que se rapporter à ces allégories introduites précisément par ce même verbe: penser, au morceau consacré à ceux qui croient: croiez vous en vostre foy quoncques Homere escriuent Liliade & Odyssee, pensast es allegories. Nul doute, semble-t-il, ne peut subsister: Rabelais se défend ici, puisqu'il ne faisait que dicter, et qu'il le faisait, de plus, en buvant, d'avoir jamais eu la possibilité de penser à la moindre de ces allégories, objet de l'argumentation sur ceux qui croient, puis sur ceux qui ne croient pas qu'il y en ait chez Homère.

Suit l'administration de la preuve, où il faut être bien naïf pour voir une confession, alors qu'il s'agit visiblement d'un argument intermédiaire destiné à étayer l'assertion: Car a la composition de ce liure seigneurial, ie ne perdiz ne employay oncques plus ny aultre temps, que celluy qui estoit estably a prendre ma refection corporelle: scauoir est, beuant & mangeant. Et l'argument final arrive sous la forme d'une antiphrase donnant très habilement pour établie l'innocence du texte: Aussi est ce la (42: cela) iuste heure, descrire ces haultes matieres & sciences profondes.

Finalement, la compréhension hypothétique vérifiée par le démontage que nous avons pratiqué paraît avérée en tous points. Et, du

même coup, il semble bien que nous a été donné de retrouver la simplicité originelle de la pensée de Rabelais, obnubilée qu'elle était par des strates d'interprétations. Car nous est avis que nous avons eu affaire à un passage soigneusement enchâssé par l'Université pour conférer à l'ingénue spontanéité de Rabelais une sourde profondeur qui le rende digne des soins des embaumeurs littéraires. Mais suivons.

La fin du paragraphe est le développement de cette assertion touchant le rôle du vin dans la composition: Comme bien faire scauoit Homere paragon de tous Philologes, & Ennie pere des poetes latins, ainsi que tesmoigne Horace, quoy qun malautru ait dict, que ses carmes sentoyent plus le vin que lhuile.

Ici, Boulenger pousse le scrupule jusqu'à donner les vers d'Horace dont parle Rabelais, mais sans les traduire : *Laudibus arguitur vini vinosus Homerus; Ennius ipse pater nunquam, nisi potus, ad arma Prosiluit dicenda...* (Épîtres, I, livre 1, xix, vers 6-8). Nous prendrons donc cette traduction chez F. Richard (Garnier-Flammarion): L'éloge qu'Homère fait du vin prouve qu'il en buvait volontiers; Ennius lui-même, Ennius le père, n'a jamais chanté qu'après boire les armes romaines⁶.

Dans le morceau final, Rabelais va maintenant s'employer à compenser ce que peut contenir de péjoratif l'aveu qu'il a feint de faire sur l'usage du vin dans la composition de son livre; il répond d'avance aux remarques désobligeantes qu'il encourt: Autant en dict un Tirelupin de mes liures, mais bren pour luy. Lodeur du vin o combien plus est friant, riant, priant, plus celeste, & delicieux que dhuile! Il prendra, lui, pour louange qu'on dise de lui le contraire du brocard qu'on adressait à Démosthène: Et prendray autant a gloire quon die de moy, que plus en vin aye despendu que en huyle, que fist Demosthenes, quand de luy on disoit, que plus en huyle que en vin despendoit. Il réitère la protestation qu'il est loin d'être ce délivreur de messages dissimulés que pourraient se plaie à voir en lui certains lecteurs aux idées préconçues, puisqu'il met son point d'honneur à être réputé franc luron: A moy nest que honneur & gloire, destre dict & repute bon gaultier & bon compaignon: & en ce nom suis bien venu en toutes bonnes compaignies de Pantagruelistes. Et l'on ne pourra certes pas lui faire le reproche qu'on fit jadis à celui dont il vient de parler, et qui, devons-nous entendre, passait ses nuits à truffer d'intentions ses écrits: a

6. Et il se pourrait que Rabelais, feuilletant son Horace pour retrouver ces vers, et rencontrant la transition de la deuxième Satire: On va me demander: A quoi tend ce propos?, ait trouvé l'idée de la sienne: A quel propos, en vostre aduis, tend ce prélude, & coup dessay?

Demosthenes fut reproche par un chagrin que ses oraisons sentoient comme la serpilliere dun ord & sale huillier.

Puis c'est l'ultime phrase: Pourtant interpretez tous mes faictz & mes dictz en la perfectissime partie, ayez en reuerence le cerueau caseiforme qui vous paist de ces belles billes vezees, & a vostre pouoir tenez moy tousiours ioyeux, phrase qui s'entend tout naturellement: Pour toutes ces raisons (Pourtant égale C'est pourquoi) les lecteurs ont à interpréter ce que fait et dit l'auteur en la part qui lui sera le plus avantageuse; ils se doivent d'honorer le fromage cérébral qui les repaît de ces calembredaines; et que, selon leur pouoir, ces lecteurs tiennent toujours l'auteur pour quelqu'un qui n'a d'autre dessein que d'engendrer la joie.

Il paraît donc indiscutable que la promesse des révélations touchant la religion, l'état politique et la vie économique sont de ces billes vezees qu'il ne faut pas prendre au sérieux. Ces prétendues révélations ne représentent rien d'autre que ce que pourront déclarer avoir découvert dans le texte les lecteurs malintentionnés, et Rabelais les évoque à seule fin de démontrer ce qu'aurait d'abusif l'interprétation qui aboutirait à de telles trouvailles. Il aurait d'ailleurs été étonnant qu'il en fût autrement et que Rabelais, qui vient de pâtir des attaques de la Sorbonne pour le Pantagruel, eût, dès le début du Gargantua, appelé délibérément l'attention des censeurs sur des sujets si épineux, comme leur donnant les verges avec lesquelles ils auraient à le fouetter. En fait, c'est largement à l'intention de ces censeurs qu'il écrit ce Prologue, prenant les devants et cherchant à prévenir les accusations du genre de celles qu'on a portées contre son premier Livre. C'est là, pensons-nous, un point établi.

Reste qu'il demande qu'on ouvre le livre et qu'on pèse soigneusement ce qui y est déduit; qu'il exhorte à interpréter à plus haut sens, à rompre l'os et sucer la substantielle moelle, et cela par curieuse leçon et fréquente méditation; qu'il assure aux lecteurs qu'ils trouveront ainsi bien autre goût et doctrine plus cachée. Et il nous faut maintenant examiner, et juger de ce qui, dans tout cela, est à prendre au sérieux, puisque certains commentateurs ont l'air de peser ces conseils au poix du Sanctuaire (T.L. XVI).

Remarquons d'abord que toutes ces recommandations se trouvent dans le développement qui aboutit à la promesse de ces révélations des treshaultz sacremens. Or nous venons de nous assurer que ces révélations ne représentent que les illusions auxquelles parviendraient les censeurs qui, théologiens puisque Sorbonistes, appliqueraient au texte du Gargantua leurs principes de lecture des textes sacrés, comme ils ont fait, entendons-nous en sourdine, pour le Pantagruel. Et il apparaît

alors, de façon aussi évidente que pour ces révélations, que ces diverses recommandations ne sont que la piquante manière qu'a Rabelais de parler de cette lecture à plusieurs niveaux appliquée abusivement à son innocent texte: l'expérience que lui a donnée le Pantagruel l'a renseigné sur le danger que représente cette lecture non dépouillée de toute affection. Il y a là, enrobée mais patente, une caustique ironie à l'adresse de ceux qui ne veulent concevoir qu'un texte traite d'autre chose que de la préoccupation du moment.

Et si ont raison, pour le plus haut sens, Screech, qui parle de quadruple exégèse, et Demerson qui parle de révéler de façon occulte quelque mystère théologique, ils ont tort de ne pas voir qu'il s'agit d'un sarcasme de Rabelais. Si a raison Screech quand, pour l'autre goût et la doctrine plus cachée, il parle du rôle de l'exégèse non littéraliste qui est de dégager les sacrements et les mystères, il a tort de ne pas voir que Rabelais le dit ici en manière de moquerie. Si ont raison Demerson, qui dit de l'os à moelle que c'est l'image employée dans l'exposition morale des Symboles de Pythagore, et Plattard, qui dit que saint Jérôme use de l'expression pour les mystères secrets qui se cachent sous la lettre de la Bible, ils ont tort de ne pas voir que Rabelais reprend en dérision la formule pour ce qui est de cette intention appliquée à son Livre.

Se trompe encore plus lourdement Screech qui, pour l'injonction d'ouvrir le livre et soigneusement peser ce qui y est déduit, parle de la sensibilité de Rabelais aux reproches qu'on pourrait lui faire d'écrire des balivernes et plaisantes mocquettes (P. xxxiv): si ce scrupule pouvait paraître avoir quelque fondement pour le premier Livre (quoiqu'il nous soit surtout apparu comme un prétexte spécieux permettant d'introduire le couplet vengeur), il n'en a plus aucun ici, alors que l'auteur se remet à cette tâche prétendument humiliante, se proposant de donner un livre de mesme billon (P. Pr.) que le Pantagruel.

Nous paraît ainsi bien établi que ce Prologue, après la préparation que constitue le morceau sur Socrate, est d'abord, jusqu'au couplet sur les révélations, une longue raillerie; puis, de ce couplet aux mots: sentoyent plus le vin que l'huile, un acide persiflage. Et l'intention est bien celle de se gausser de ceux qui se sont avisés, pour le Pantagruel, et de ceux qui s'avisent, pour le Gargantua, de soigneusement peser ce qui est déduit, d'interpréter à plus haut sens, de rompre l'os et sucer la substantielle moelle par curieuse leçon et fréquente méditation, tout au moins si cette studieuse application a pour dessein de découvrir des allusions à la religion, à l'état politique ou à la vie économique.

Et le prouve sûrement, à notre sens, le raisonnement sur les allégo-

ries qui n'ont été trouvées dans Homère que par des gens comparés au fol qui a cru voir dans Ovide les sacrements de l'Évangile; comme le prouve encore tout le morceau sur le vin, établissant clairement, le vin étant bien dit rendre la chose impossible, que l'auteur n'a jamais pu songer à charger son texte du moindre sous-entendu à caractère théologique, politique ou économique. Le confirme enfin à l'évidence cette phrase, qui ne peut que nous apparaître comme le propos de qui juge avoir suffisamment mystifié son interlocuteur et remet les choses au point: Pourtant interpretez tous mes faitz & mes dictz en la perfectissime partie, ayez en reuerence le cerueau caseiforme qui vous paist de ces belles billes vezees, & a vostre pouoir tenez moy tousiours ioyeux.

Nous semblent alors bien inconséquents ces commentateurs qui ne veulent pas se souvenir d'avoir ouï parler au Pantagruel de poys au lart cum commento, alors que Rabelais prend soin de rappeler cet ouvrage dans les livres prétendument déjà donnés, le choix de ce seul titre parmi les cent quarante de la Librairie ne pouvant que paraître chargé d'une intention bien précise. Et l'échappatoire de Saulnier, qui conseille de fouiller comme pour découvrir un trésor, devient maintenant totalement vaine; car s'il ne dit rien de l'enrichissement qu'aurait dû lui procurer cette méthode, c'est peut-être bien qu'il s'est aperçu qu'un texte n'est en rien une terre arable que l'on doit retourner pour y planter ses propres conceptions. En fait, l'argument par le laboureur est une vessie gonflée d'air, chargée seulement de quelques pois pour la rendre sonore.

Quelque chose nous dit alors que se trouve peut-être aux champs Elisees du Pantagruel (xxx) un Maître François, soubz une belle ramee avecques force Damoizelles, chopinant théologalement en compagnie d'Épictète, et se rigolant de constater que ce qu'il a écrit en 1534 pour moquer les Sorbonnards continue, quelque quatre cent cinquante ans plus tard, de berner des maîtres, certes nullement acharnés à sa perte, mais toujours aussi solennels et gourmés.

En conséquence, il se pourrait que nous ayons à prendre autrement que ne le font ces agélastes⁷ la promesse de Rabelais de trouver aultre goust, c'est-à-dire autre saveur, et doctrine plus absconce, c'est-à-dire contenu dissimulé, faite à ceux qui, pourvus de nez, fleurent, sentent et estiment un livre de grande venaison tel que celui que nous entreprenons de lire. Interprétant donc les faitz et les dictz de l'auteur en la

7. Agelastes, poinct ne rians, tristes, fascheux (Quart Livre, Briefve Déclaration). Ce terme agélaste est un de ceux qui manquent le plus à notre vocabulaire, car les mots: morose, morne, sombre, chagrin, avec leur connotation psychologique, n'ont pas la malicieuse compréhension pathologique du vocable qui décrit ces infirmes paralysés des muscles zygomatiques.

perfectissime part, c'est-à-dire en matière de rire, puisque nous nous devons de le tenir toujours joyeux, nous entendrons que la promesse est pour ceux qui se feront perspicaces à la recherche et audacieux au contact (et nous avons idée que ces dispositions valent aussi, rétrospectivement, pour le Pantagruel dont Rabelais a pu constater que certains morceaux écrits en mots couverts n'ont pas été entendus). Et, nous souvenant que nous avons entrevu dans les sacrements les signes appartenant à un domaine séparé, et dans les mystères les connaissances réservées aux initiés, nous penserons, chaque fois que nous rencontrerons quelque chose qui aura apparence d'os medulare à rompre, que la substantificque mouelle, loin d'être constituée de ces graves sujets évoqués par pure antiphrase, est bien plus sûrement matière à rire, peut-être de façon particulière, en tout cas plus élaborée. Nous nous emploierons donc à la découvrir par attentive lecture et méditation répétée.

D'ici là, nous avons à traiter du morceau final: Or esbaudissez vous mes amours, & guayement lisez le reste tout a laise du corps, & au profit des reins. Et nous notons au passage ce lisez le reste, ce reste étant ce qui, d'un abord immédiat, offre à rire sans qu'on ait à procéder à la recherche qu'il vient de nous être conseillé de mener pour le rire plus élaboré. Mais escoutez vietz dazes: l'interpellation, d'injurieuse cordialité, est reprise du cent trente et unième titre de la Librairie: Le vietdazouer des abbés. Tout le monde voit ce qu'elle évoque, étant donné que l'expression désigne encore dans le Midi l'aubergine. Cela n'empêche pas un Demazière de sombrer dans le ridicule en donnant pour équivalent: visages d'ânes.

Nous arrivons au que le maulubec vous trousque; tous les commentateurs parlent évidemment d'ulcère à la jambe qui doit rendre boiteux, mais nous savons, depuis le Pantagruel, de quoi il est question. Puis nous parvenons à ce vous soubuienne de boire a my pour la pareille, pour lequel, à quelque nuance près, se fait l'unanimité des commentateurs; ils disent: Qu'il vous souviennne, souvenez-vous, de boire à moi, à ma santé. Mais les mots pour la pareille sont passés sous silence ou bien rendus par à l'occasion (Demerson), ce qui n'est que du verbiage, ou par en retour (Guilbaud), ce qui est une erreur puisque personne n'étant censé avoir commencé de boire, il ne peut être question pour les lecteurs de boire en retour à la santé de l'auteur.

En fait, si nous devons bien entendre que Rabelais demande à ses lecteurs de se souvenir de boire à lui, à sa santé, la locution pour la pareille apparaît comme l'engagement qu'il prend, lui l'auteur, de boire à eux, à leur santé, par réciprocité d'égards. La phrase est donc à

entendre: qu'il vous souviennne de boire à ma santé, à charge de revanche.

Pour la conclusion & ie vous plegeray tout ares metys, tous les commentateurs parlent, tout au moins pour les derniers mots, de locution gasconne, et rendent la phrase par et je vous ferai raison en buvant, ou je vous ferai raison tout à l'heure, ou sur le champ, ou je vous tiendrai tête à tous immédiatement. Mais nous venons de voir que cette idée de boire en retour est déjà exprimée dans la phrase précédente et, persuadés que Rabelais n'a ici aucune raison d'avoir glissé une redondance, nous avons idée que ce ie vous plegeray tout ares metys est très loin de contenir ce qu'on y voit traditionnellement. Examinons.

Le plege est celui qui se porte garant, et plegier c'est garantir, répondre de, se porter garant (Greimas); il semble que ce contenu puisse difficilement arriver à signifier faire raison ou tenir tête un verre à la main. Pour nous, ie vous plegeray ne peut qu'avoir le sens de je me porterai garant de vous, je répondrai de vous.

Et nous vient alors à l'esprit que cette phrase & ie vous plegeray tout ares metys, ne peut qu'être la contrepartie du souhait qui vient d'être exprimé par qu'il vous souviennne de boire à ma santé, à charge de revanche. Tenant ce souhait pour accordé, l'auteur, qui reconnaît alors pour siens ces amicaux lecteurs, s'engage à répondre d'eux, à se porter garant pour eux. Il leur dit donc: et en échange, je répondrai de vous, je me porterai garant pour vous, promesse qui n'est, bien sûr, qu'une facétie puisque Rabelais, lui-même abrité par un protecteur qui a quelquefois fort à faire à répondre de son protégé, n'a certes pas l'envergure l'autorisant à se porter garant de qui que ce soit. Nous avons ici affaire à une bouffonnerie finale que nous pouvons penser écrite dans l'intention de faire rire précisément ce protecteur et tous ceux qui sont au courant de la situation de dépendance qui est celle de l'auteur.

Cela établi, nous reste à découvrir le sens de tout ares metys. Mais nous avons idée que cette locution a de fortes chances de constituer une restriction, un correctif burlesque réduisant de façon à en annuler la portée cette promesse de protection faite au mode plaisant.

Pour metys, que le terme soit ou non gascon, il apparaît à l'évidence que nous avons affaire au mot mete, mette: limite, borne (Greimas), ce qui confirme notre idée de restriction. Quant au terme ares, nous trouvons dans Greimas, issu du latin area, le mot aire, qui a les significations: emplacement, en particulier emplacement non cultivé; situation, position; origine, race; caractère, disposition (bonne ou mauvaise). Ces mots ares metys contiendraient donc l'idée de limite et celle d'empla-

cement, c'est-à-dire, vraisemblablement, d'emplacement limité, contenu qui confirmerait encore notre idée d'amoindrissement. Nous sommes alors amenés à distinguer, dans tous ces sens, ceux de situation, position, en les prenant au sens figuré; la locution reviendrait ainsi à une allusion à une situation bornée, à une position étroitement limitée.

Et c'est là que la réflexion nous corrige, et que nous concevons que cette bouffonnerie ne peut qu'être renforcée si tout ares metys est une expression ayant trait, tout bonnement, à la désignation d'une surface agraire, c'est-à-dire si la locution est prise au sens littéral. Nous avons alors idée que tout ares metys peut être une formule gasconne du droit rural concernant le bornage, et dont le contenu est quelque chose comme: tout terrain borné. Sans pouvoir, bien sûr, être certains du sens littéral de l'expression, nous avons licence de penser être tout près de sa substance. Et il semble que nous pouvons désormais entendre ainsi la plaisanterie finale: qu'il vous souviennne de boire à ma santé, à charge de revanche, et je me porterai garant pour vous dans les limites de mes terres.

Arrivés là, nous ne pouvons plus que nous dire que si, dans ce Prologue, les commentateurs revêtent si volontiers Rabelais des affutiaux du mystagogue, il semble que ce soit surtout pour n'avoir pas à entrer dans le texte, dont ils veulent se tenir à la même distance que le fidèle de la châsse aux reliques. Ainsi n'ont-ils jamais eu à se demander si tout ares metys pouvait parler d'autre chose que de boire. Bien sûr, pour douter que la locution ait ce contenu consacré, eût-il fallu auparavant qu'ils aient cessé de regarder comme une redondance les mots: pour la pareille, et qu'ils aient été conduits à en chercher la signification. De même, en ce qui regarde la phrase-clé de l'interprétation, aurait-il été indispensable qu'ils ne voient plus une simple cheville dans la locution: quelle cause est, et qu'ils veuillent comprendre pourquoi Rabelais la place dans une période où, précisément, elle paraît superflue. Mais c'est là beaucoup demander, car la leçon apprise est tenue pour intangible, et les commentaires ne peuvent que s'y accorder. Pourtant, il y a encore autre raison qui contribue à ce figement:

Il est d'antique tradition que l'Université ne s'intéresse à un auteur comique que si elle parvient à extraire de son texte quelque message qu'elle puisse traiter gravement, ou si elle arrive au moins à faire état pour lui de ce qu'il est convenu de nommer des résonances, à condition que ces résonances puissent être infléchies jusqu'à faire sonner comme Dies irae le rire clair et dru de l'auteur. Au cas où celui-ci se prête malaisément à la manœuvre d'appropriation, ladite Université dresse un rapport de non conformité à ses lois, ainsi qu'il apparaît par le texte

qu'écrivait un Gustave Lanson (1857-1934) dans son Histoire de la littérature française, qui a sans doute été le manuel de la plupart des commentateurs que nous incriminons. Il enseigne:

Rabelais n'est pas profond, il faut oser le dire. Sa pensée a gagné à s'envelopper de voiles, elle a grandi en se dérochant. Sa philosophie a été celle de Jean de Meung, sera celle de Molière et de Voltaire: celle, remarquons-le, des plus purs représentants de la race, et en effet elle exprime une des plus permanentes dispositions de la race, l'inaptitude métaphysique: une autre encore, la confiance en la vie, la joie invincible de vivre. Au fond, en effet, Rabelais ne philosophe que pour légitimer la souveraine exigence de son tempérament: cet optimisme rationnaliste, naturaliste, ou de quelque nom qu'on veuille appeler cette assez superficielle doctrine, lui sert surtout à fonder en raison son amour immense et irrésistible de la vie.

On a depuis belle heure accusé Lanson d'être responsable, avec sa critique tout extérieure et sa méthode historique, d'une certaine sclérose dans les études littéraires; aussi a-t-on inventé en réaction d'autres modes opératoires qui, s'ils obtiennent indiscutablement des coupes nettement colorées, font leurs prélèvements au cours de la dissection du texte mort. Mais ce qui n'a pas changé, bien au contraire, c'est l'inclination à préférer ce qui est austère à ce qui est jovial; à délaïsser ce qui est gaillard pour ce qui est chagrin; à rejeter le tonifiant pour le débilitant; en un mot, à rester sourd au ton enjoué, c'est-à-dire inspiré du jeu, pour n'écouter que le prêche de désespérance. Il ne faut que du sérieux, le sérieux seul étant édifiant, c'est-à-dire, devons-nous entendre, qui permet d'édifier à partir du texte les constructions psychophi-losophiques les plus tendancieusement personnelles: les commentateurs universitaires, il faut oser le dire, sont compassés⁸.

Pourtant Lanson est apparemment mort moins dogmatique qu'on pouvait s'y attendre, à nous en rapporter à la note qu'il a tenu à ajouter, après sa première phrase, à la onzième édition de son Histoire. Il corrige:

Je n'oserais plus le dire aujourd'hui. Je ne suis pas très persuadé aujourd'hui qu'il faille plus de profondeur d'esprit pour imaginer une métaphysique que pour accepter la vie et se faire une philosophie qui y corresponde. Le refus d'édifier une métaphysique ne dénote pas nécessairement une pensée superficielle. Ni l'idéal ni la raison n'ont besoin de cet intermédiaire. Enfin, l'optimisme courageux, clair et pratique,

8. D'aucuns, qui ont perdu tout espoir de voir jamais s'amender ces commentateurs, disent même qu'ils sont compassés, présents et à venir: c'est là se prévaloir indûment du don de prémonition.

qui n'insulte pas la vie et s'applique à l'améliorer, a bien autant de valeur que les croyances pessimistes ou les spéculations subtiles.

Souhaitons donc que chacun, qui s'occupe de parler de Rabelais, ait en tête ce repentir de Lanson; il y a mis quelque temps, mais il a fini par comprendre son auteur; et sa correction constitue encore une des meilleures approches de l'esprit rabelaisien.

Mais ce qu'il faut encore souhaiter, c'est que ceux qui traitent du Gargantua aient en mémoire ce frère Lubin dont la démonstration est à la seule intention de gens aussi folz qu'il l'est, et qu'ils se départent de leur esprit de gravité. Ils auront ainsi toutes chances de perdre leur insensibilité à l'ironie rabelaisienne et d'entendre, au niveau où il a voulu qu'on les entende, les recommandations du cerueau caseiforme que les paist de ces belles billes vezees.

Et, interprétant tous les faitz et dictz de l'auteur en la perfectissime partie, ils ne pourront que le tenir tousiours ioyeux. En conséquence, ils acquerront la conviction que, si plus hault sens et bien aultre goust sont à trouver en doctrine plus absconce, cette doctrine ne peut qu'être celle qui contient les haultes matieres & sciences profondes d'un comique réservé à l'usage des initiés.

Quant à nous, nous allons de ce pas voir si cette compréhension ne trouve pas quelque confirmation dans le premier chapitre.

De la genealogie & antiquite de Gargantua. Chap j.

Il est pour le moins remarquable que la première phrase du chapitre se borne à renvoyer à la généalogie du premier chapitre du Pantagruel, et que Rabelais souhaite seulement que le lecteur ne soit pas fâché si, pour le présent, il se dispense de redire cette généalogie. Ce pourrait certes n'être là que procédé de conteur tournant l'impossibilité où il est de reprendre un sujet qu'il a déjà traité et dont la forme le satisfait; mais il apparaît bientôt que cette désinvolture est intentionnelle, et qu'elle lui sert à suggérer que la réticence à laquelle il se résout lui est imposée par d'autres raisons que de composition, puisqu'il prend soin d'exposer que la redite est littérairement possible: Combien que la chose soit telle, que tant plus seroit remembree, tant plus elle plairoit a vos seigneuries comme vous auez lautorite de Platon in Philebo & Gorgias, & de Flacce, qui dict estre aulcuns propos telz que ceulx cy sans doute, qui plus sont delectables, quand plus souuent sont redictz. La facétie assimilant une telle généalogie à ce dont traitent Horace et Platon ne nous masque pas que l'insinuation établit que le motif est tout autre pour lequel Rabelais s'abstient.

Mais, sans s'expliquer davantage, Rabelais continue dans le registre plaisant qu'il vient d'adopter, et entonne le couplet: Pleust a dieu qun chascun sceust aussi certainement sa genealogie, depuis larche de Noe iusques a cest eage, couplet dont Screech croit bon de dire que c'est un lieu commun de la philosophie morale fréquemment exploité dans les sermons. Nous en sommes bien d'accord, mais nous ne pouvons nous empêcher de voir plutôt dans ce lieu commun une manière de digression qui a dessein de détourner l'attention de la révélation qui vient d'être amorcée.

Le plaisant morceau finit par ce que Rabelais nomme l'admirable transport des regnes & empires, qui va Des Assyriens jusqu'aux François; et cette fois, c'est Michel qui dit fort sérieusement que ce transfert ne semblait pas fantaisiste aux contemporains de Rabelais. Il apparaît pourtant que l'auteur continue de plaisanter, poursuivant avec sa preuve par l'idée qu'il se fait de sa propre ascendance, et finissant sur son souhait d'être roy & riche, assurant qu'il se réconforte de la pensée

que en laultre monde il le sera, voyre plus grand que de present il ne l'oserait souhaiter. Et ce mode plaisant nous paraît encore mieux établi par l'exhortation au lecteur de se réconforter de même en son malheur en telle ou meilleure pensée (ce comparatif paraissant inviter à toutes les représentations), lui enjoignant toutefois de boire frais si faire se peut, ce qui dénote indiscutablement une considération marquée pour les consolations qui sont immédiatement disponibles.

Puis, la chose lui tenant visiblement à cœur, puisqu'il prétend retourner ainsi aux moutons qui sont les siens et ceux du lecteur, Rabelais revient à cette généalogie de Gargantua, et donc à celle de son premier Livre, et affirme que c'est par don souverain des cieulx que nous a este reseruee lantiquité & genealogie de Gargantua, plus entiere que nulle aultre, Exceptez celle du messias, phrase qui a manifestement pour rôle d'amener la suivante: dont ie ne parle, car il ne me appartient, aussi les diables (ce sont les calumniateurs & caffars) se y opposent. Le trait acéré a été soigneusement poli, comme nous le voyons par le texte de l'originale: Retournant a nos moutons, ie vous diz que par un don souverain de dieu nous a esté reseruee lantiquité & genealogie de Gargantua, plus entiere que nulle aultre, de dieu ie ne parle, car il ne me appartient, aussy les diables (ce sont les caffars) se y opposent. Ainsi, en 1534, Rabelais disait s'abstenir de parler de Dieu juste après avoir écrit: par un don souverain de dieu. Ce don souverain est donc devenu celui des cieulx; de dieu ie ne parle, est devenu: Exceptez celle du messias, dont ie ne parle, en même temps que la définition des diables ajoutait aux caffars les calumniateurs.

Screech s'abstient inexplicablement de signaler le changement relatif au don souverain. En revanche, il fait ici le rapprochement avec le texte original du Pantagruel où, aux chroniques des Grecz/des Arabes/et Ethnicques, étaient associés les auteurs de la sainte escripture/comme monseigneur saint Luc mesmement/& saint Matthieu, phrase qui a dû être atténuée en: Arabes, Barbares & Latins, mais aussi Gregoys, Gentilz, qui furent bueurs eternalz. Il ajoute que les théologiens conservateurs de la Sorbonne n'aimaient pas que les humanistes chrétiens traitent des problèmes et des contradictions des généalogies du Messie; il mentionne qu'Érasme rappelle que les deux apôtres se contredisent et que les manuscrits sont corrompus. Il donne aussi cette précision: Les évangéliques justifiaient leur attitude envers ces généalogies à l'aide de saint Paul (I Tim., I,4; Tite, III, 9).

Ces textes pauliniens sont, dans la traduction de la Pléiade, pour la première épître à Thimotée: et de ne pas s'adonner à ces mythes et à ces généalogies sans fin, qui prêtent à discussions plutôt qu'à gestion

de Dieu dans la foi; et pour l'épître à Tite: Mais les discussions stupides, les généalogies, la querelle, les disputes de légistes, évite-les, car elles sont inutiles et vaines. Et il paraît alors fort vraisemblable que, au moins autant que pour l'évocation des deux apôtres, qui pouvait passer pour allusion à leurs contradictions scripturaires, la phrase équivoque du Pantagruel de 1532 a pu être condamnée pour l'inspiration évangélique décelable par les censeurs.

Mais il semble évident que l'évocation que fait Rabelais avec son dont ie ne parle, car il ne me appartient, n'a pas trait à cette seule phrase que rappelle Screech, mais bien à tout le premier chapitre du Pantagruel, qui a pu être tenu pour irrévérencieux. Et il est dès lors apparent que le début de ce premier chapitre du Gargantua a été agencé de façon à pouvoir évoquer cet interdit qu'on lui a signifié: celui de parler de tout sujet religieux, puisque l'arrêt du Parlement, de 1521, s'opposait toujours à ce qu'on imprimât un écrit relatif à la sainte Écriture sans qu'il eût été examiné par la faculté de théologie.

Cela expliquerait que ce début soit quelque peu laborieux, comme empreint de la crainte d'aller toutefois trop loin dans la remémoration qu'on a résolu de faire. Car il est sensible que nous sommes loin de la pétulance du premier chapitre du Pantagruel, de son abondance stylistique, de son insouciance dans la détermination de railler, tout cela révélant la totale liberté. Quoi qu'on en ait, la plume de Rabelais paraît ici entravée, comme l'outil de qui aurait été vertement tancé pour l'avoir mal employé, et qui serait désormais tenu d'en user selon les consignes imposées. Et peut-être est-ce dans cette impression que nous avons à discerner les éléments de la réponse à la question toujours pendante concernant ce qui a pu amener Rabelais à composer le Gargantua, réécriture du Pantagruel.

Nous voyons, nous, dans cette réécriture, l'accomplissement d'une entreprise décidée après que le protecteur de Rabelais a dû reconnaître ce qu'on lui a désigné comme sacrilège, ou pour le moins irrespectueux, dans le Pantagruel. Et nous pouvons, semble-t-il, tenir l'entreprise pour l'accommodement proposé par ce protecteur, représentant aux censeurs que la nouvelle mouture leur prouverait la résolution d'amendement de l'auteur, en même temps qu'il a représenté à celui-ci qu'elle démontrerait aux amis littéraires qu'il a acquis une plus grande maîtrise et qu'il est à même désormais de se jouer des difficultés éludées dans son premier Livre. Il est probable que la raison littéraire a dû faire passer la raison de contrition, et l'acquiescement a été obtenu. A donc vraisemblablement été conçue en commun (et sans que personne ait à y attacher d'importance particulière puisque personne ne peut

alors savoir que trois Livres suivront) l'idée de prendre pour point de départ de ce nouveau Livre le héros qui a nom Gargantua, et qui se trouve être le père du héros du Livre incriminé.

Dès lors, à y bien regarder, le Prologue du Gargantua et le début de son premier chapitre ont bien le caractère de la rédaction d'obligation, dont on se sert pour contester le bien-fondé du jugement qui a imposé cette rédaction. L'avertissement contenu dans le Prologue est alors clair, qui établit nettement qu'il sera vain, cette fois, de chercher quoi que ce soit de semblable à ce qui, par interprétation outrée, a été tenu pour condamnable dans le Pantagruel. Et si la phrase du premier chapitre: du messias, dont ie ne parle, car il ne me appartient, a les apparences d'une déclaration de soumission, le trait qui suit: aussi les diables (ce sont les calumnieurs & caffars) se y opposent, est bien une saillie d'auteur jouant l'ingénuité diffamée. Un discret parti pris de défi peut encore être décelé dans la phrase qui, parlant de reconforter en telle pensée (celle d'être roi et riche dans l'au-delà plus qu'on ne l'oserait souhaiter), ajoute ce: ou meilleure, qui a au moins pour dessein de rendre perplexes les censeurs. Et il semble alors que l'on doive voir dans la forme énigmatique adoptée au Prologue une marque volontairement apposée par un auteur contraint de s'incliner mais qui tient, en bravant, à montrer son désaccord avec la reconnaissance faite en son nom de fautes qu'il ne reconnaît pas.

En fait, nous devons plutôt comprendre qu'il s'agit là de la première mise en pratique du système de défense élaboré par Rabelais, et auquel il se tiendra: jouer l'innocent aussi légitimement indigné qu'il estime être injustement accusé. Et s'il est sûr que cette attitude n'est qu'un travestissement de ce que nous savons être sa mauvaise foi, il est non moins sûr que cette façon de se défendre était la seule possible, la sauvegarde consistant à ne jamais avouer.

Il semble vraisemblable, aussi, que nous avons là un procédé mis au point dans la complicité qui unit Rabelais à son protecteur. Celui-ci, dans l'intention affichée de ramener son protégé à une expression plus orthodoxe, reconnaît les manquements commis et s'engage à les faire cesser; celui-là, feignant de n'être pas d'accord avec cette reconnaissance faite en son nom et jouant la bonne foi outragée, se soumet en faisant preuve d'une certaine mauvaise grâce, gage de sa candeur. Il faut bien croire que la comédie ainsi réglée, si elle n'a pas abusé les censeurs, les a toujours empêchés de sévir trop lourdement.

Partant de cette reconstitution, nous pouvons dès maintenant avancer que le Gargantua ne peut prendre son plein sens que relié au Pantagruel, dont il est issu. Nous pouvons même penser, comme nous nous

en sommes aperçus par le seul Prologue et par ce début du chapitre initial, que nous ne pouvons tenter de comprendre le Gargantua qu'en faisant, presque terme à terme, le rapprochement de chaque chapitre avec le chapitre correspondant du Pantagruel. C'est redire, mais nous n'y insisterons jamais assez, combien il est insensé de donner à lire en premier le Gargantua, qui n'existerait pas sans ce qui l'a produit: le Pantagruel. La raison génitale physiologique faisant succéder le fils au père, qui a guidé tous les éditeurs donnant le Gargantua pour premier Livre, doit légitimement devenir raison génitale de composition et donner l'engendreur Pantagruel avant l'engendré Gargantua¹.

Cela dit, ne peut plus qu'apparaître indiscutable le sens que nous avons vu au Prologue, Rabelais se défendant d'avoir glissé dans son nouveau Livre la moindre allusion du genre de ces révélations tant en ce qui concerne nostre religion, que aussi lestat politicq & vie oeconomicque. Il semble même clairement évident que le signe du vin, sous lequel est placé ce Prologue, n'a d'autre dessein que de communiquer l'idée de joie, d'euphorie, d'insouciance, et par conséquent d'une composition sans arrière-pensée.

Il est alors non moins évident pour nous qu'est erronée l'opinion d'un Claude Gaignebet qui croit à l'existence d'allégories à rechercher dans le Gargantua, du seul fait que Rabelais, prétendant dicter en buvant, laisserait entendre qu'il a pu en concevoir à son insu. C'est vouloir comprendre que l'auteur, qui prend soin de réfuter d'avance toutes les interprétations outrées qu'on pourrait lui imputer à crime, accepte toutefois qu'on considère son texte comme plus ou moins allégorique, compréhension qui revient à lui faire dire que, composant sous l'empire du vin, il peut exprimer des idées et former des images qu'il ne maîtrise pas.

Outre qu'un tel artifice s'applique à celui qui parle sans pouvoir effacer plutôt qu'à celui qui produit un imprimé, il aboutirait à annuler la portée de tout le Prologue, qui constitue en fait un plaidoyer préalable. Il le transformerait même en aveu de culpabilité, si l'on se rappelle qu'au chapitre v du Pantagruel, les regens brûlés tout vifz comme harans soretz à Toulouse font allusion à ce Jean de Cahors, professeur de droit, condamné au bûcher en 1532 pour de simples propos de table. L'ivresse, loin de constituer une excuse, est à juste titre tenue

1. Roger Lathuillère, qui préparerait, dit-on, avec Mireille Huchon une nouvelle édition de Rabelais dans la Pléiade, aurait averti que le Gargantua serait encore placé en premier, pour ne pas désorienter le lecteur. La sentence de l'abjuration de Galilée disait bien: L'opinion que le soleil est au centre du monde et immobile est absurde, fautive en philosophie, et formellement hérétique, parce qu'elle est expressément contraire à la Sainte Écriture.

pour révélatrice des convictions les mieux cachées; dès lors, il apparaît que Rabelais ne peut alléguer le vin pour refuser la responsabilité d'opinions qu'on jugerait répréhensibles, lui qui ne peut qu'avoir à l'esprit l'antique *in vino veritas* (dans le vin la vérité). Il semble ne pouvoir subsister aucun doute: la défense de précaution ne peut dire: Vous découvrirez peut-être des allégories qui ne peuvent m'être imputées puisque j'ai composé sous l'empire du vin; mais bien: Il ne peut y avoir la moindre allégorie que j'aie pu écrire, puisque l'empire du vin me procurait un état euphorique fort éloigné d'un souci de ce genre.

Désormais assurés de notre compréhension, nous continuons de lire; et nous nous apercevons que la phrase qui suit les calumnieurs & caffars: Et fut trouuee par Iean Audeau, en un pre quil auoit, etc., est tout uniment rattachée à celle qui précède la saillie contre ces diables: nous a este reseruee lantiquité & genealogie de Gargantua, plus entiere que nulle aultre, dissimulant en incise la phrase vengeresse, preuve évidente de la connaissance du risque qu'elle constitue.

Cette généalogie de Gargantua est donc dite avoir été trouvée en certain lieu d'un grand tombeau de bronze long sans mesure, lieu signalé par l'inscription d'un goubelet, a lentour duquel estoit escript en lettres Ethrusques, Hic bibitur. Demerson dit ici: Cette expression latine (Ici l'on boit), gravée en lettres archaïques comme les mystérieuses inscriptions des Etrusques, a sans doute inspiré le Trinch que prononcera l'oracle à la fin du Livre V.

Ouvert, ce certain lieu a révélé neuf flacons en tel ordre qu'on assiet les quilles en Guascoigne, c'est-à-dire en carré de trois lignes de trois, donc celui du milieu couvrant un gros, gras, grand, gris, ioly, petit, moisy, liuret, plus mais non mieulx sentent que roses. Là, le nommé Demaziere dit: Rabelais fait le livret à la fois gros et gras et joli, grand et petit. C'est une manière fine de se moquer d'avance des lecteurs disposés à prendre son conte pour une histoire. Si nous entendons bien, ce Maistre Antitus (P. xj) tranche du haut de sa suffisance et nous enjoint de nous arrêter aux limites de son bornage. Nous n'en ferons évidemment rien, car nous avons idée (nous réservant de voir si la suite le confirme) que ce Hic bibitur peut offrir une compréhension voisine de celle que nous avons avancée, au Pantagruel, pour le Trinch entendu comme Baise; il ne nous semble pas indifférent, en effet, que le flacon du milieu couvre un livret qui peut, tour à tour, être gros, gras, grand, ou bien gris, joli, petit, moisy (ce moisi étant à entendre comme sec selon un des sens du verbe moisir; Greimas).

Quoi qu'il puisse advenir de cette compréhension seconde, nous lisons, au premier niveau, que c'est en ce livret qu'a été trouuee

escripte au long, de lettres cancelleresques, ladite généalogie, livret dont les feuilles sont en escorce Dulmeau, c'est-à-dire d'orme. A noter, à tout hasard, que le mot cancelleresque offre la possibilité de contre-pèterie: cancerellesque, où le cancer est évidemment le chancre, et que l'orme est en latin *ulmus* qui, s'il est antiquement associé à la vigne comme support ou protection, l'est aussi aux verges (baguettes) et au bâton (trique), ce qui ouvre éventuellement la voie aux équivoques traditionnelles.

Ces lettres cancelleresques sont tant toutesfoys usees par vetusté, qu'a poine en pouoit on troys reconnoistre de ranc. L'auteur, pourtant, les a translitées en praticant lart dont on peut lire lettres non apparentes, comme enseigne Aristoteles. Ici Screech dit qu'Aristote n'a rien écrit à ce sujet, et il avance que Rabelais se moque aimablement de quelques aspects de la tradition hermétique, ajoutant que d'autres aspects de cette tradition attirent fortement l'auteur. Si l'on s'en tient à ce que nous a appris le Pantagruel, ce qui dans l'hermétisme attire Rabelais semble bien être la possibilité de donner, par farce, forme ésotérique aux sujets les plus temporels. Mais nous verrons surtout, dans cet art dont on peut lire lettres non apparentes, un signal concernant ce qui va maintenant nous être révélé.

Car si l'on peut voir, en Pantagruelisant, cest a dire beuans a gre, & lisans les gestes horrificques de Pantagruel, que l'auteur est heureusement venu à bout du déchiffrement, c'est maintenant seulement que Rabelais donne, par reuerence de lantiquaille, ce qui se trouve à la fin du livret qu'il a antérieurement décrypté, et qu'il avait alors passé sous silence: le petit traicte intitule, Les Franfreluches antidotees.

Pour ce titre, les explications de la glose montrent une grande réserve. Boulenger dit: Proprement: bagatelles pourvues d'antidote. Plattard dit: Les bagatelles pourvues d'antidote contre les intoxications. Jourda, interloqué, se tait. Michel dit: Bagatelles pourvues d'antidote. Rabelais emploie parfois fanfreluche dans un sens libre: cf. Pantagruel, chapitre xxij: Ils fanfreluchoient à chasque bout de champ. Screech, dans son Index verborum, dit: Fanfreluche: bagatelle, chose légère; Antidoter: au sens strict, munir d'un antidote, mais chez Rabelais, s'emploie avec de vagues nuances péjoratives. Demerson, compendieusement suffisant, dit: Titre absurde, d'allure surréaliste avant la lettre. Guilbaud toutefois, sans s'arrêter au mot fanfreluches, apporte une vue originale pour le mot antidotées; il explique: immunisées, ou contenant des antidotes (terme de pharmacie désignant alors tout médicament administré par voie interne), et cela demande examen.

Le terme antidoté est employé au sens de protégé au chapitre xxx

du Gargantua: Quia elle en sort bien, mais point ny entre. Car il est bien antidote de pampre. Mais dans deux emplois antérieurs, il comporte effectivement l'idée d'immuniser par ingestion: & tresbien antidote son alaine a force syrop vignolat (G.xxj); & bien antidote lestomac de coudignac de four, & eau beniste de caue (G.xvij). L'idée d'administrer par voie interne semble alors largement étayée; les Fanfreluches antidotees représentent donc quelque chose qui est administré par voie interne pour s'opposer à un mal. Reste à savoir ce que sont ces fanfreluches.

Bien que l'étude du Pantagruel nous ait amenés à entendre que les fanfreluches peuvent quelquefois être comprises comme les labies dont parle Brantôme (P. xij), il semble qu'elles ne peuvent ici que représenter quelque chose d'extérieur que l'on s'approprie. Et, sans nous prononcer, nous retiendrons seulement, à titre d'hypothèse, l'idée contenue dans le fanfreluchoient a chasque bout de champ, que cite Michel, c'est-à-dire le sens libre dont il parle, et par conséquent, dans les bagatelles des commentateurs, l'éventualité que ces bagatelles peuvent être érotiques. Mais nous ne pouvons, pour le moment, aller au-delà, car il nous faut, avant de décider, procéder à l'analyse de ce morceau où la glose n'a jamais trouvé fond ni rive. Nous abordons donc résolument ce deuxième chapitre qui, remarquons-le, n'a pas de correspondance dans le Pantagruel.

Les Fanfreluches antidotees trouuees en un monument antique, Chapitre ij.

La glose définit avec un bel ensemble la pièce de vers ainsi intitulée. Screech dit: Ce genre d'énigme, analogue aux Coq à l'âne, était très goûté au XVI^e siècle. Il se prête facilement à la satire. Boulenger dit: Ce qui va suivre correspond à un genre de plaisanterie, qu'on goûtait fort au XVI^e siècle, mais qui a perdu beaucoup de son sel aujourd'hui: c'est une énigme, c'est-à-dire une longue série de propos sans suite apparente par lesquels l'auteur désigne ou dépeint plus ou moins exactement un objet ou un événement fort commun, qu'il faut deviner. Guilbaud dit: Ce petit traité est une énigme. On goûtait fort au XVI^e siècle ce genre littéraire, dans lequel l'auteur décrivait en métaphores obscures un objet ou un événement connu de tous. Michel dit: Les Fanfreluches sont une énigme, genre littéraire à la mode au XVI^e siècle; Thomas Sebillet, dans son Art poétique, définit l'énigme comme une allusion obscure. Le jeu consiste à décrire un sujet banal à grand renfort d'images incohérentes. Le poète de cour Mellin de Saint-Gelais excellait dans ce genre. Le chapitre LVIII du Gargantua, Énigme en prophétie, reproduit un poème de Saint-Gelais, que Gargantua interprète comme le décours et maintien de vérité divine, tandis que Frère Jean n'y voit qu'une description du jeu de paume soubz obscures parolles. L'énigme se prête à l'introduction de coqs-à-l'âne entremêlés d'allusions satiriques.

Nous ne pouvons qu'admirer la sûreté avec laquelle les commentateurs rangent cette pièce dans la catégorie des énigmes, quand on sait que pas un seul d'entre eux n'a jamais entendu un traitre mot de ce que contiennent les cent douze vers. Car ils sont nettement moins péremptoirs pour le sens à donner à cette prétendue énigme, leur perplexité ayant paradoxalement pour effet de les rendre prolixes:

Boulenger dit: Ce que Rabelais veut dire ici, personne ne l'a compris. Peut-être n'est-ce rien du tout. Aimant à s'enivrer de mots comme un magnifique écrivain qu'il est, il s'est amusé à diverses reprises, dans son livre, à aligner longuement des propos sans queue ni tête. Il nous a paru tout à fait inutile de commenter ce qui est écrit pour être inintelligible.

Guilbaud dit: La clé des Fanfreluches antidotées n'a pas encore été trouvée. Elle semble devoir être cherchée dans l'histoire du temps.

Plattard dit: On a pu voir des allusions à la Réforme, au pape, aux guerres, dans certains passages des Fanfreluches. Nous n'avons pas le mot de l'énigme et peut-être n'y a-t-il là, comme dans les chapitres XI-XIII de Pantagruel, que des mots et des phrases appelés par la rime ou par de vagues rapports de sens et de sons. Les strophes II et III présentent quelques analogies avec une énigme de Mellin de Saint-Gelais: Le grand vainqueur des hauts monts de Carthage, etc., qui fut publiée pour la première fois en 1547.

Demerson dit: Si ce poème est une Énigme, nous ne savons pas quel mot est désigné par ces métaphores déroutantes; mais il est vraisemblable que Rabelais propose au lecteur une parodie d'Énigme pour la joie de céder au vertige des rimes libérées de la raison et des mots débarrassés de la logique.

Demazière dit: Nous n'essayerons pas d'annoter ce chapitre, où tout, à commencer par le titre, est inintelligible à dessein. Dans ces prophéties, aussi obscures que celles de Merlin et de Nostradamus, on peut à la rigueur soupçonner quelques allusions aux affaires de religion, au pape, au protestantisme; mais vouloir aller plus loin, et préciser, au bout de quatre siècles, ce que l'auteur n'avait pas voulu que l'on comprît de son temps, ce serait tomber dans les aberrations de ces commentateurs qui ont si étrangement abusé du système des interprétations historiques.

Screech, plus ingénument sincère, confesse d'abord: Nous ne prétendons pas comprendre grand-chose à ces vers, qui semblent faire la satire à la fois du pape et de Charles Quint. Et il répète, à la fin du poème: Rappelons au lecteur que nous n'avons presque rien compris à cette énigme. Force est de conseiller aux étudiants de se contenter d'une simple lecture du poème; mais il nous semble probable que l'objet de la satire est la politique, et la personne, de Charles Quint.

Ainsi, une fois encore, les commentateurs font montre de leur traditionnel parti pris de gravité qui les conduit, ici, à la conviction que Rabelais n'a pu employer de mots couverts que pour évoquer des faits politiques. Cette limitation leur interdit évidemment toute possibilité d'investigation et, partant, leur enlève toute chance de deviner ce qu'a voulu faire entendre l'auteur. Toutefois, cette impuissance ne les réduit nullement au désespoir, puisque la plupart d'entre eux se rassurent en émettant doctement l'avis qu'il n'y a probablement rien à comprendre.

Mais nous sommes antidotés: nous avons déjà vu, au Pantagruel, pareille démission pour le procès de Baisecul et Humevesne et pour la

dispute entre Thaumaste et Panurge. Nous avons déjà entendu parler de propos sans queue ni tête, de vagues rapports de sens et de sons, de mots débarrassés de la logique. Et surtout, nous avons déjà rencontré l'hypocrite décision de s'abstenir de commenter ce qu'on prétend, parce qu'on n'y entend rien, avoir été écrit pour n'être pas entendu. Aussi, comme pour le Pantagruel, ne ferons-nous que puiser dans les dérobadés et faux-fuyants de ces bons apôtres une incitation à rechercher le sens de ces vers énigmatiques, ne serait-ce que dans les grandes lignes. Car nous tenons, là encore, que ni Rabelais ni personne n'avait encore, au XVI^e siècle, formé l'absurde dessein d'assembler des mots pour ne rien exprimer.

Quant au jugement qu'il semble y avoir là satire politique et allusions à l'histoire contemporaine, nous le rangerons d'emblée dans les sonnettes de maîtres d'école, tant il est vrai, d'une part que la ressemblance avec la facture de Mellin de Saint-Gelais, aumônier de François I^{er} puis de Henri II, renommé pour ses vers licencieux, nous invite à penser que la similitude de forme peut s'étendre au contenu; d'autre part que la simple lecture que recommande Screech à ses étudiants suffit à révéler le caractère non seulement érotique du texte, mais pornographique, c'est-à-dire exactement: qui suscite des représentations d'ordre sexuel.

Et nous n'en voulons pour preuve que l'analyse de la seule quatrième strophe, où ce sens apparaît avec évidence, même si l'on s'est borné à parcourir les trois strophes précédentes, sans rien approfondir, et juste pour prendre le pas:

Leur ppos fut du trou de saict patrice

De Gilbathar, & de mille autre trous:

(34-35: Patrice; aultres¹).

Pour saint Patrice, les commentateurs qui ne s'abstiennent pas disent qu'il s'agit du trou de saint Patrick, en Irlande, qu'on prenait au moyen âge pour une des entrées du Purgatoire. Pour celui de Gilbathar, Michel dit: Gibraltar, appelé aussi trou de la Sibylle, par confusion entre Séville et Sibylle. Pour les mille autres trous, Screech lui-même dit que ce sont des sexes de femme, ajoutant: Nous avons ici un souvenir d'une énigme de Mellin de Saint-Gelais: l'évêque feist serment que le fons de sa mitre Estoit si froid qu'il en avoit la toux (...) Et devisa du trou de la sybille (sic), De Sainct Patrice et de mille autres trous.

1. Les vers sont donnés dans la graphie du fac-similé de 1542 avec les variantes significatives de 1534 et de 1535.

Nous pouvons nous douter que si les mille autres trous sont des sexes de femme, les deux noms géographiques sont à entendre dans le même sens. Le trou de saint Patrice est le trou du Purgatoire, mot qui signifie qui purifie; et nous concevons alors que ce contenu amène avec lui l'idée de purger, donc ici d'évacuer, d'expulser; nous rendrons donc ce nom par le mot à double sens: décharge.

Quant au trou de Gilbathar, nous nous rappelons avoir entendu, au chapitre xxx du Pantagruel, Panurge assurer n'avoir rien à craindre de la vérole dans l'autre monde, attendu qu'il y aura été ici-bas jusques au trou de Gylbathar, & remply les bondes de Hercules. Ces bondes nous sont apparues comme des sexes de femme mais, tenant compte de l'idée de saturation exprimée, nous avons compris alors que ce trou de Gylbathar représentait l'anus et que Panurge disait qu'il avait été contaminé jusqu'au trou du cul. Cette compréhension semble être ici à exclure puisque la lecture des trois strophes qui précèdent laisse entendre avec suffisamment de précision qu'il n'est question que du seul orifice vulvo-vaginal. Nous prendrons donc le trou de Gilbathar, situé entre les colonnes d'Hercules, c'est-à-dire les colonnes du cul que sont les cuisses, pour la désignation du con, les deux vers évoquant d'abord ce con sous deux noms à sous-entendu érotique, puis par une généralisation faussement vague puisque les deux noms qui précèdent ont caractérisé ces trous. Ainsi, sans rien savoir encore de l'identité de ceux qui tiennent le propos, avons-nous au moins la possibilité, ne serait-ce qu'à titre précaire, d'extraire le sens le plus apparent en rendant les deux vers par :

Leur propos fut du trou de la décharge,
Des deux colonnes, et de mille autres trous;

Son les pourroit reduire a cicatrice,
Par tel moien, q plus neussent la tous
(34-35: S'on; n'eussent)

Il n'y a maintenant plus de doute: la question est de savoir si l'on pourrait, non pas fermer hermétiquement ces trous en les réduisant à une cicatrice, c'est-à-dire ce qui reste d'une plaie refermée mais, le mot cicatrice étant le nom traditionnellement donné au sexe de la femme impubère, si l'on pourrait les ramener au calibre virginal, autrement dit les étrécir. Et nous entendons alors que les dénominations trou de saint Patrice et trou de Gilbathar contiennent l'idée de gouffre, d'antré, de trou béant, et qu'il est question de cons trop grands. Ce resserrement souhaité est ici plaisamment censé avoir pour but d'empêcher que ces trous ne soient affectés d'une fâcheuse toux. Et, plutôt qu'une allusion

à la bouffonnerie relative à la partenaire qui, en toussant, désarçonne le cavalier mal assuré, devons-nous voir là l'évocation de l'explosion sonore, en pétarade, comparable à une toux, que peut faire entendre une ampoule vaginale pleinement épanouie, lors de l'insertion du membre.

Ce que nous avons en tout cas à remarquer, c'est la similitude avec les termes de l'énigme de Mellin de Saint-Gelais qui, si elle n'a été publiée qu'en 1547, a manifestement circulé bien avant en manuscrit. Et il semble dès lors possible que nous ayons affaire à une parodie de cette énigme (Demerson), encore que nous puissions plutôt penser que la pièce de vers de Saint-Gelais (1491-1558) et celle de Rabelais puissent être le produit d'un de ces jeux poétiques où les participants devaient partir de rimes et même de quelques locutions imposées. Nous rendrons les deux vers par:

Si l'on pourrait les resserrer à fente
Par tel moyen qu'ils n'eussent plus la toux.

Veu ql sembloit impertinent a tous:
Les veoir ainsi a chascun vent baisler.

Ces trous sont dits baisler, c'est-à-dire béer; ils sont donc grands ouverts. Et tout le monde juge impertinente cette manière d'être, l'impertinence étant littéralement ce qui n'est pas pertinent, donc ce qui ne convient pas, ce qui ne s'adapte pas exactement à son objet. Autrement dit, chacun déplore que ces trous soient trop vastes pour accomplir leur mission convenablement. Nous rendrons ces vers par:

Vu qu'il sembloit à tous inconvenant
Les voir ainsi à tous les vents bayer.

Si dadueture ilz estoiet a point clous,
On les pourroit pour houstage bailler

Le mot *hostage* a les sens d'hospitalité et de gîte; logement, demeure (Greimas). C'est assurément celui de logement qu'il faut ici retenir, et cela revient à dire que, si par un quelconque moyen on parvenait à étrécir ces trous béants, on pourrait alors les donner pour logement; ce qui laisse entendre que, vastes comme ils sont, et ouverts à tous ces vents qui les font tousser, on est contraint de les désert. Cela ayant toutes les apparences d'une explication donnée à un comportement qui fut déconcertant, nous devons alors nous attendre à voir les trois strophes qui précèdent décrire ou faire allusion à ce comportement. En attendant de vérifier, nous rendrons ces vers par:

Si l'on pouvait les clore à la mesure,
On pourrait lors dûment les habiter.

Ainsi, en apportant la correction qu'impose la nuance qui nous est apparue après coup, nous pouvons établir clairement le sens du huitain:

Leur propos fut du trou de la décharge,
Des deux colonnes, et de mille autres gouffres;
Si l'on pourrait les resserrer à fente,
Par tel moyen qu'ils n'eussent plus la toux,
Vu qu'il semblait à tous inconvenant
Les voir ainsi à tous les vents bayer.
Si l'on pouvait les clore à la mesure,
On pourrait lors dûment les habiter.

Bien que nous ne puissions encore être certains d'avoir saisi tout ce que peuvent contenir ces huit vers, il est indubitable que leur sens général est désormais fondé. Et il faut que nos glossateurs aient eu le bonnet bien empêché² pour n'avoir pas entrevu de quoi traite cette strophe au sens nettement plus apparent que celui des treize autres, comme si elle avait été conçue pour servir, sinon de clé, du moins de révélateur, donnant au lecteur la disposition d'esprit qui doit lui permettre de lire le texte au niveau requis. En tout cas, il est dès maintenant patent que les prétendus propos sans queue ni tête forment un discours parfaitement organisé, comme il est évident que les scolaires allusions à l'histoire du temps ont tout l'air de devoir être des allusions à l'éternelle histoire.

Nous devrions à présent remonter au début pour commencer d'analyser le premier vers, avec la reconstitution du premier mot effacé, que donnent, derrière Lefranc, toutes les éditions: Voici venu le grand dompteur des Cimbres (car il est bien connu qu'il ne suffit pas de ne rien entendre au sens d'un vers tronqué pour s'abstenir de le compléter). Pourtant nous ne devons pas nous cacher que, si nous avons dégagé une strophe de sa gangue, nous n'avons pas la moindre idée de l'intention du poème, ni aucune lueur sur le développement de l'argumentation. Donc, plutôt que d'être stérilement méthodiques, allons-nous chercher si une autre strophe ne présente pas une veine apparente qui nous permettrait de voir dans quel sens est dirigé le filon. Et, tenant pour bonne, par hypothèse, l'opinion qui s'est imposée à nous que les trois premières strophes doivent contenir l'évocation d'un comportement étrange, nous nous arrêtons à la dernière strophe de la pièce, où cette veine affleure le plus visiblement, tout en donnant corps

2. Il s'agit, bien sûr, du gros, gras bonnet à quatre braguettes que nous verrons à Home-naz dans le Quart Livre (LIII).

à cette hypothèse. Nous examinons donc cette dernière strophe dans l'intention qui paraît la sous-tendre:

Finablement celluy qui fut de cire

Sera logé au gond du Jacquemart.

(1534: cyre)

Nous pouvons entendre de cire, ou comme qui a l'aspect jaunâtre de la cire, ou comme qui a la consistance de la cire. Mais nous nous doutons bien que le pronom celluy représente le complément naturel des trous dont il est parlé à la quatrième strophe, c'est-à-dire le membre viril; et il semble alors que de cire ne peut avoir trait qu'à la consistance, la teinte du membre n'étant pas un obstacle à son efficacité. Il n'est donc pas besoin de grande imagination pour saisir que cette cire fait allusion à l'état de mollesse de ce membre, la strophe relative aux mille autres trous pouvant alors apparaître comme le rejet de la responsabilité d'une déficience du membre sur l'ampleur du sexe de la femme. Pour Jacquemart, les commentateurs disent: Personnage de fer sonnant les heures sur les horloges des clochers. Mais c'est négliger de voir que ce Jacquemart, représentation de l'être humain, paraît bien être une autre désignation du mannequin dont parlait Panurge au chapitre xxj du Pantagruel, quand il s'adressait à la haute dame de Paris en lui promettant un trançon de chere lie, iouans des manequins a basses marches. Il est alors clair que le gond de ce Jacquemart est le centre à partir duquel partent les mouvements animant les deux manequins accouplés. Nous entendons donc que le mot gond a ici valeur de con, comme nous entendons qu'il est question du retour à la santé du membre qui, par le passé, s'est conduit de façon décevante. Nous rendrons les deux vers par:

Finablement, celui qui fut si terne,

Sera logé au trou de la poupée.

Plus ne sera réclamé, Cyre, Cyre,

Le brimbaleur, q tient le cocquemart.

(1534: cyre, cyre,)

Comme nous avons lu entièrement le poème avant de décider que cette dernière strophe offre une possibilité plus évidente d'investigation, nous nous rappelons avoir entendu quelqu'un, à la première strophe, crier tout haut: hers par grace pesche le. Et le souvenir du calembour du chapitre xij du Pantagruel entre her: monsieur, homme, et haire: le membre (Her, tringue, tringue), nous incite à penser que le mot hers de cette première strophe nous apparaîtra comme l'équivalent de vits. Mais, en attendant, nous nous doutons bien que le présent vers

fait allusion à cette prière du début, et nous comprenons du même coup que Cyre, Cyre a toutes chances de représenter la même chose que le mot her-haire, c'est-à-dire le membre viril, puisqu'il est dit qu'il ne sera plus nécessaire de réclamer ce Cyre attendu que celui qui fut si terne sera logé au trou de la poupée. Nous verrons donc dans ce Cyre, Cyre l'équivalent de Seigneur Vit.

Le brimbaleur est celui qui sonne les cloches; mais nous avons vu au chapitre xj du Pantagruel que la buée brimballatoire est la lessive au cours de laquelle la lavandière, possédée par-derrière, se fait secouer. Brimbaler, c'est donc, du bassin, faire le même mouvement que le sonneur de cloches, ce mouvement étant évidemment ici celui du coït. Le coquemart est le pot à anse qui sert à faire bouillir de l'eau, et représente ici, nous nous en doutons, le fessier féminin qu'on s'est approprié; le brimbaleur est donc bien l'homme qui, accouplé à la femme, fait le mouvement du rapport sexuel. Mais nous pourrions croire que ce quatrième vers introduit un raisonnement dont la conclusion va se trouver au vers suivant; pourtant, dans les trois fac-similés, la phrase se termine par un point: il nous faut donc comprendre que ce vers est la conclusion du précédent, et qu'il précise en fait qu'il n'y aura plus à réclamer Seigneur Vit puisque la conjonction aura été effectuée. Nous rendrons les deux vers par:

Plus ne sera imploré Seigneur Vit,

Le secoueur bien planté dans la brèche.

Heu, q pourroit saisir son braquemart?

(34-35: Heû, qui)

Le sens est évident: le mâle ainsi placé, personne, bien sûr, ne pourra s'emparer de son membre. Et cela semble être une allusion à un fait rapporté précédemment, par exemple l'échec donné comme découlant d'un larcin qu'on aurait fait de son membre; ce membre, en place au coquemart, un tel larcin ne pourra se reproduire. Nous ne pouvons, pour le moment, que conjecturer, mais nous retenons de ce vers qu'il paraît indiquer que le poème pourrait bien être, fiction poétique ou non, une pièce de circonstance adressée à une femme pour se faire pardonner une défaillance ou une infidélité qui a provoqué une brouille, en lui exposant les avantages d'une réconciliation. Nous rendrons ce vers par:

Qui donc pourrait s'emparer de l'engin?

Toust seroiet netz les tintouins cabus

(1534: Tout; 34-35: cabus:)

Les tintouins sont les ennuis, les arias, les tracas. Le mot cabus signifie à tête ronde, mais il est apparent qu'il a ici le sens de pommés, qui s'entend au figuré comme achevé, complet. Guilbaud dit d'ailleurs ici: Les soucis pommés (comme les choux cabus). Ainsi, il est question de tintouins achevés, de tracas pommés. Et il est dit que Toust seroient netz, phrase où le mot Toust, que le seul fac-similé de 1534 orthographe Tout, semble bien être l'adverbe: tôt, régissant le mot netz, ici à entendre comme balayés, effacés. Le vers exprime donc l'idée que rapidement disparaîtraient ces tracas pommés, et ce que nous venons de lire indique clairement qu'il est bien question de représenter les heureux effets d'une réconciliation; nous rendrons donc le vers par:

Seraient tôt chassés les tracas pommés:

Et pourroit on a fil de poulemart
Tout baffouer le maguazin dabus.

Nous avons vu au quatre-vingt-cinquième titre de la Librairie (P. vij) que le poulemart est le palan placé au-dessus d'une porte, qu'une corde maintient plus ou moins verticalement selon le volume de la charge à hisser. Le fil de poulemart est donc le fil qui fait dresser plus ou moins ce poulemart et, par facétieuse assimilation, le poulemart étant donné pour le membre viril, ce fil devient quelque chose comme le pouvoir d'érection. Il semble qu'ici la locution ait un sens étendu et que a fil de poulemart ait valeur de à force de rapprochements sexuels.

Baffouer est ici tourner en dérision, et a le sens visible de mépriser. Le mot maguazin a apparemment le sens d'entrepôt, et est à entendre comme amoncellement, accumulation, entassement. Quant aux abus, il semble qu'il faille voir là le terme qui a charge d'exprimer que les griefs retenus ont été inconsidérément grossis. Les deux vers sont donc clairs, et nous les rendrons par:

Et pourrait-on à force de culletis

Tout oublier de ce tas de griefs.

Cette ultime strophe peut donc être, pour le moment, comprise ainsi:

Finalement, celui qui fut si terne

Sera logé au trou de la poupée;

Plus ne sera imploré Seigneur Vit,

Le secoueur bien planté dans la brèche.

Qui donc pourrait s'emparer de l'engin?

Seraient tôt chassés les tracas pommés,

Et pourrait-on à force de culletis

Tout oublier de ce tas de griefs.

Là encore, sans pouvoir être certains d'avoir exactement compris tout ce que contient cette conclusion, nous sommes pourtant assurés, d'une part qu'il s'agit d'une proposition de réconciliation, d'autre part qu'est évoquée l'existence de griefs. Et il semble, par ce que nous a appris la quatrième strophe, que ces griefs proviennent de la défaillance qui, fictive ou réelle, a affecté l'auteur du poème. Mais de plus, l'insistance mise à parler de conjonction sexuelle, et le soin mis à représenter la sécurité que produira cette conjonction, comme l'effet d'oubli qu'obtiendra la reprise des rapprochements, nous laissent penser que le poème, pour arriver à cette conclusion, doit, en bonne rhétorique, avoir fait auparavant le rappel des raisons qui ont provoqué ces griefs. Et comme il s'agit, nous le savons, d'un membre qui fut pour le moins décevant, nous devons nous attendre à voir développés tout au long des strophes qu'il nous reste à déchiffrer les manquements qui furent ceux de ce membre.

D'autre part, il nous est apparu à la quatrième strophe, avec saint Patrice et Gilbathar, à la dernière avec Iacquemart et Cyre, que les noms propres ou les termes qui s'appliquent à des personnages peuvent en fait être des représentations érotiques. Les évocations historiques ou mythologiques que nous avons enregistrées à la simple lecture ne devront donc pas nous abuser, et seront pour nous le signal du vocable à deviner. C'est donc munis de ces diverses clés (qui valaient bien que l'on sursoie à l'analyse méthodique) que nous allons nous reporter au début pour suivre la progression de l'argumentation.

Auparavant toutefois, nous reviendrons un moment au titre qui, avec ce que nous venons d'apprendre, nous paraîtra peut-être moins sibyllin qu'à la première rencontre. Ce titre est apparu à la fin du chapitre précédent, quand l'auteur parle du petit traité intitulé *Les Fanfreluches antidotees*, et nous avons vu ce qu'en dit la glose. Déjà, par ce que contiennent les deux strophes analysées, nous ne pouvons que tenir pour confirmée l'éventualité du sens libre dont parle Michel. Et, bien que nous ne disposions encore que d'une compréhension essentiellement intuitive, il nous semble alors que le terme antidotées ne peut que prendre la spécification de administrées, non par voie orale, mais par voie vaginale. Les fanfreluches pourraient donc être quelque chose comme des médicaments qui, ayant évidemment mission de soigner un mal, s'opposerait en l'occurrence à celui de vacuité. Et ces fanfreluches ressembleraient assez à des bibelots employés pour combler, ce qui peut s'appliquer, par plaisante assimilation, au membre viril ou, par extension, au membre de substitution qu'est le godemiche. Nous arrêtons là pourtant les conjectures, nous réservant d'être plus précis

quand nous nous serons fait, au fil de l'examen, une opinion fondée. Mais il semble que nous pouvons déjà entrevoir un titre exprimant une idée telle que celle de bibelots enconnés, plutôt consolateurs, d'ailleurs, que thérapeutiques.

Et du même coup nous paraît désormais fondée l'idée salace qui nous a traversé l'esprit au chapitre précédent, pour le livret où se trouve le texte de ces Fanfreluches antidotées: avec son odeur plus forte mais non mieulx sentent que roses, il nous paraît avoir une étroite parenté avec le livret intercrural que nous avons vu évoqué au cent vingt-sixième titre de la Librairie: Soixante & neuf breuiaries de haulte gresse (P. vij). Et le fait qu'il est gros, gras, grand en même temps que gris, joli, petit, moisy (c'est-à-dire sec, comme l'atteste Greimas), ne serait alors rien autre qu'allusion aux deux apparences que peut avoir ce livret selon qu'il est en disposition d'appétence ou à l'état de repos. En conséquence, ne peut que nous apparaître comme chargée d'une intention bien particulière l'information qui nous est donnée sur la situation de ce livret au lieu de sa trouvaille: au milieu de neuf flacons disposés en carré, dont celui du centre le surmonte comme pour le prolonger, ce mot flacon contenant évidemment la traditionnelle évocation coïtale qu'on a toujours affecté de discerner dans l'assemblage flac-con.

Cela dit, qui donne à penser, nous abordons le texte. Donc Les ratz & blattes ou (...) aultres malignes bestes, ont brouste le commencement des cinq premiers vers; et les commentateurs disent que l'Édition critique, c'est-à-dire celle de Lefranc, qui est leur phare (nous le savons depuis le Pantagruel), a suppléé une fois pour toutes, et qu'elle restitue ainsi:

Voici venu...

Passant par laer...

A sa venue...

De beurre fraiz...

Duquel...

Nous ne nous croirons nullement obligés de suivre docilement, et nous ne conserverons ces restitutions qu'autant que nous n'aurons pas une bonne raison de les modifier. En attendant, nous prenons le premier vers tel qu'on nous le donne:

(Voici v)enu le grad dopteur des Cibres

(34-35: Cimbres)

Guilbaud dit que, plutôt que Caius Marius, vainqueur des Cimbres en 101 avant J.-C., il est vraisemblable qu'il s'agit du pape guerrier Jules II. Michel et Demerson disent à peu près la même chose. Screech,

qui dit que le dompteur des Cimbres est Marius, surnommé le Troisième Fondateur de Rome, ajoute: Les Cimbri sont un peuple germanique: il y a probablement une allusion au Saint-Empire (cf. le mot Hers du vers 6).

Cela nous laisse quelque peu ahuris, jusqu'au moment où nous reprenons conscience que ces commentateurs se bornent à piler de l'eau dans un mortier³. Et nous nous avisons que le nom du vainqueur des Cimbres, Caius, fait calembour avec le mot latin caia, substantif féminin signifiant bâton; le nom propre suggéré, Caius, nous apparaît alors comme l'attribution du genre masculin à ce mot caia, ce qui est on ne peut plus légitime puisque nous entendons alors que caius représente le membre viril. Nous rendrons donc le vers par:

Il est venu le grand bâton de chair

(Pas)sant par laer, de peur de la rousee,

La suite va nous faire entendre que le membre est censé survoler des sexes de femme, ce qui n'est peut-être rien autre que la traditionnelle image du vit ailé. Pour de peur de la rousee, nous pourrions entendre qu'il y a là reprise d'une plaisante locution contenant l'idée saugrenue de la crainte de se mouiller les pieds. Mais ce qui nous est apparu dans la quatrième strophe, c'est-à-dire le reproche fait aux cons d'être trop vastes, nous conduit à penser plutôt que cette rosée est celle de la sécrétion due à l'appétence. Nous entendons donc que le membre reste à l'écart parce que, cette rosée indiquant assez que les réceptacles féminins ont atteint leur plus grande dimension, il craint de ne pouvoir répondre dignement à leur attente. Nous allons d'ailleurs voir que la suite développe l'idée d'inondation. Et nous apparaît dès maintenant confirmé que la relation des faits passés à laquelle nous nous attendions a trait à une déficience ou à une dérobade, en tout cas à une abstention du membre viril. Nous rendrons le vers par:

Sans s'approcher, de crainte de glisser;

(A) sa venue on a reply les Timbres

(34-35: timbres)

Ces timbres, dit Guilbaud, sont les abreuvoirs. Greimas parle aussi d'une cloche sans battant, ainsi que d'un tambour ou d'un tambourin.

3. Cette savoureuse expression se trouve dans le Littré de la Grand'Côte, glossaire de la langue lyonnaise, par Nizier du Puitspelu (alias Barthélemy Clair Tisseur), éditions F.E.R.N., librairie Guénégaud, 1968. Jean Honoré, à Lyon, a donné en 1980 une nouvelle édition de cet ouvrage.

Bien que le sens de cloche sans battant, image de l'ampoule vaginale soupirant après son complément, soit séduisante, il paraît mieux fondé d'entendre que remplir les timbres est une locution dont le sens collectif équivaut à remplir (de vin) les abreuvoirs, c'est-à-dire se préparer à se réjouir. Elle est évidemment à prendre ici au sens érotique, le timbre-abreuvoir étant le sexe de la femme qui s'est rempli à la venue du membre. Nous rendrons le vers par:

A sa venue se sont remplis les vases

(De) beure fraiz, tobant par une housee

C'est de beurre frais que se sont remplis les sexes, leur transsudation ayant toujours porté les noms de beurre ou de crème, quand ce n'est pas celui de chrême. Quant à la locution: tombant par une housee, il nous faut probablement voir là l'image de l'averse violente et piquante que nous avons rencontrée au chapitre xxxij du Pantagruel, ici représentation de la mouillure subite accompagnée de la sensation acidulée du désir. Nous rendrons le vers par:

De lubrifiant, venant comme en averse;

(D)uql quad fut la grad mere arrousee

Étant donné que le vers suivant va nous parler de quelqu'un qui lance une interpellation, nous ne pouvons que substituer le pronom Auquel au pronom Duquel. Mais, cela dit, il reste à comprendre ce qu'est cette grand-mère qui n'est pas sans nous rappeler la mer Océane de la plaidoirie de Baisecul (P. xj). La première idée qui nous vient est celle de la grande mère antique, en d'autres termes la source de vie, c'est-à-dire le sexe de la femme. Mais il nous semble qu'il s'agit plutôt ici d'une équivoque, le mot grand mere évoquant le mot grimouart dont la signification est moue dédaigneuse (Greimas), où nous retrouvons l'idée de grimace que contient par exemple le mot bobelin qui, ainsi que nous le savons depuis le Pantagruel, désigne la vulve. Arroser la grand-mère équivaldrait alors à mouiller le grimouart, ce qui revient à parler d'inondation de la vulve. Le vers est donc:

Auquel, quand fut la fendasse inondée,

Cria tout hault, hers p grace pesche le.

Si l'édition de 1542 donne le singulier pesche le, celles de 1534 et de 1535 donnent le pluriel peschez le, qui s'accorde et avec le pluriel du mot hers, et avec celui du huitième vers: tenez luy. Ainsi que cela nous est apparu dans l'analyse de l'ultime strophe, ce mot hers est pour nous le mot haïres, c'est-à-dire vits, membres, le calembour du chapitre xij

du Pantagruel nous ayant renseignés. Donc, nous entendrons que Cria, est mis pour On cria, et ceux qui crient tout hault sont les timbres, autrement dit les cons. Ils incitent les hers-mâles et haïres-membres à pescher, au sens de prendre ou chercher à prendre du poisson, ce qui revient, en l'occurrence, à effectuer le rapprochement sexuel. C'est bien là le sous-entendu, mais il est ici masqué par l'image qui va être précisée dans le vers suivant, celle de sauver quelqu'un près de se noyer en lui tendant une gaule. Donc, gardant cette idée de sauver de la noyade, mais le sens du huitième vers nous interdisant, comme on va le voir, de rendre le mot hers par vits ou gaules, nous donnerons ce vers pour:

On cria: mâles, de grâce, repêchez-le.

Car sa barbe est pres q toute embousee.

Embouser, c'est enduire (Greimas); étant donnée la mouillure vulvaire dont il vient d'être parlé, cette barbe ne peut évidemment désigner la toison pubienne mais bien la pilosité du tour de la vulve. Nous rendrons le vers par:

Car sa barbiche en est tout empesée;

Ou pour le mois, tenez luy une eschelle.

(34-35: moins)

Nous entendons que la prière s'infléchit: si les membres répugnent à entrer, que les mâles prennent au moins en pitié ce qui est embousé jusqu'à la barbe; qu'ils lui tiennent donc une échelle, c'est-à-dire qu'ils lui procurent un moyen de revenir au sec. L'image est claire quant à l'intention; elle le serait beaucoup moins quant à ce qu'elle évoque si le premier vers de la strophe suivante ne nous renseignait exactement sur ce qu'est cette manœuvre secourable: nous allons voir qu'il s'agit du cunnilingus; et c'est là que se révèle la nécessité du calembour entre haïres: membres et hers: hommes. Nous rendrons l'idée contenue dans ce tenez luy une eschelle par le vieux verbe langueter: caresser avec la langue (Greimas), et le vers sera:

Ou pour le moins daignez le langueter.

Cette première strophe est donc celle-ci:

Il est venu le grand bâton de chair,

Sans s'approcher, de crainte de glisser;

A sa venue se sont remplis les vases

De lubrifiant, venant comme en averse,

Auquel, quand fut la fendasse inondée,

On cria: mâles, de grâce, repêchez-le,

Car sa barbiche en est tout empesée;

Ou pour le moins daignez le langueter.

Si le sens est satisfaisant, il nous faut pourtant remarquer que notre compréhension ne résout pas le déroutant mélange de singulier et de pluriel, où le membre est donné pour solitaire et les timbres nombreux, alors qu'il apparaît ensuite qu'il n'est plus question que d'un seul de ces timbres quand il est parlé de sa barbiche; sans compter qu'à la réflexion, le Cria tout hault, que nous avons rendu par On cria, a tout l'air d'émaner d'un seul représentant de l'espèce. Et nous vient alors à l'esprit que cette incohérence dans le nombre, loin d'être une inadvertance, est chargée d'une intention précise: celle de convaincre la destinataire de la missive en vers de la sincérité de son auteur: s'adressant en fait à une femme déterminée, la pièce commence avec le collectif de civilité; puis, comme si la passion l'emportait sur cette précaution, la suite désigne le seul timbre en cause, celui de la femme en question, rapportant ce qui lui est arrivé personnellement. Et peut-être devrions-nous alors rendre les vers en tenant compte de cette intention et, transposant, donner cette forme à la strophe:

Il est venu ton grand bâton de chair,
Sans s'approcher, de crainte de glisser;
A sa venue tu as rempli ton vase
De lubrifiant, venant comme en averse,
Auquel, quand fut ta fendasse inondée,
Tu crias: mâle, de grâce, repêche-le,
Car sa barbiche en est tout empesée;
Ou pour le moins, daigne le langueter.

Nous attendrons pourtant d'être plus avancés dans le déchiffrement pour décider si nous pouvons légitimement prendre cette liberté. Et nous passerons à la strophe suivante, où le premier vers est, comme nous l'avons dit, à la fois l'explication et le développement du dernier de la strophe précédente:

Aulcuns disoiet q leicher sa pantoufle

Les glossateurs, qui ont vu dans la barbiche toute embousée celle du pape Jules II, ont évidemment beau jeu à confirmer cette compréhension avec le sens de mule du pape qu'ils donnent au mot pantoufle. Mais nous ne pouvons, nous, qu'attribuer à ce mot pantoufle la signification de sexe de la femme, pour l'avoir rencontrée à plusieurs reprises dans le Pantagruel; la pantoufle est exactement ici la vulve, et leicher sa pantoufle revient donc à évoquer le cunnilingus. C'est ce que vient de demander, au vers précédent, le con embousé jusqu'à la barbiche: qu'à défaut du membre venant le repêcher, lui soit appliquée cette assistance qu'est l'assèchement par les lèvres et la langue. Le vers est donc:

D'aucuns disaient que lécher sa corolle

Estoit meilleur q guaigner les pardos:

La prétention de ces quelques-uns est même que le cunnilinctus est plus savoureux que gagner les pardons. Bien sûr, les commentateurs ne peuvent que voir là le prolongement de l'allusion au pape, ces pardons étant, disent-ils, les indulgences. Mais, suivant l'idée qui nous est apparue, nous voyons, nous, dans guaigner les pardons, une locution faisant intervenir l'image du tronc dans l'orifice duquel on introduit les offrandes. Leicher la pantoufle est donc dit par certains meilleur que de procéder à la conjonction sexuelle, et le vers équivaut à:

Était meilleur que faire l'introduction;

Mais il suruint un affecte marroufle,

(34-35: Marroufle)

Avec ce marroufle entre en scène un nouveau personnage, donné pour affecté. Et vraiment à tout hasard, aveuglé par l'esprit de gravité, Screech pose ici la question: Serait-ce une allusion à Luther? Mais nous avons, nous, l'intuition que ce nouveau venu ne saurait être théologien que par le lyripipion, qui est, comme nous l'a appris le cent neuvième titre de la Librairie (P. vij), à la fois le chaperon des docteurs en théologie et le capuchon du clitoris. Pour marroufle, Dauzat dit: 1534, Rabelais: fripon. Quant au qualificatif: affecté, il est apparent qu'il faut lui voir le sens originel de recherché, aimé (Dauzat). Nous entendons alors qu'il y a dans cette dénomination une nuance de tendresse amusée, et nous prendrons affecté marroufle pour l'équivalent de turbulent bien-aimé ou plutôt pour fieffé garnement, le mot garnement étant étymologiquement ce qui garnit. Le vers sera donc:

Mais apparut un fieffé garnement,

Sorti du creux ou lo pesche aux gardos

Ce garnement est dit sortir d'un creux: c'est donc qu'il s'y dissimulait; et il ne nous en faut pas davantage pour être assurés qu'il s'agit bien ici du gland clitoridien qui, sollicité, vient de se manifester. La locution ou lon pesche aux gardons, est d'ailleurs transparente si l'on sait, d'une part que le mot gardon est synonyme de sexe de la femme (ainsi qu'on le lit par exemple dans *Le Moyen de Parvenir*, de Beroalde de Verville, XLIII), et si d'autre part on se rapporte à la citation de Froissart que fait Littré: Philippe d'Artevelle n'estoit mie bien subtil à faire la guerre ni sièges; car, de sa jeunesse, il n'y avoit esté point nourri, mais de pescher à la verge aux poissons. Pescher aux gardons est donc l'équivalent de pêcher à la verge dans le trou du sexe féminin, et le vers est alors:

Issu du creux où l'on pêche à la gaule,

Qui dict, messiers por dieu nos egardos
(34-35: en gardos)

Ce garnement qui, s'il est étymologiquement ce qui garnit, est encore ce qui protège, déconseille ici aux mâles de se ranger à l'avis des d'aucuns du deuxième vers; et le nous qu'il emploie, l'associant aux messieurs, apparaît comme une habileté destinée à leur faire partager le sentiment de loyauté qu'il s'astreint à garder pour le logement qui l'abrite. Nous rendrons le vers par:

Qui dit: messieurs. pour Dieu, prenons-y garde;

Languille y est, & en cest estau musse.

L'anguille est évidemment amenée par l'image du creux où l'on pêche, mais il est sûr que le sens halieutique n'a rien à faire ici, d'autant qu'il est vraisemblable que ce mot anguille fait équivoque avec le mot guille. La forme Languille y est pourrait nous induire en erreur si ce que nous avons déjà entendu ne nous interdisait de comprendre qu'il est dit que l'anguille, ou la guille, est en place. Nous devons assurément prendre l'affirmation y est, pour la forme elliptique de y est de rigueur, saisissant que la protestation du gland est en fait l'anguille (ou la guille) est ce qu'on y doit mettre.

Pour estau, Dauzat dit: Etau, début du XVI^e siècle, pluriel figé de estoc, sous la forme populaire étoc (étocs prononcé etô), confondu plus tard avec le pluriel de étal. Il s'agit donc bien du mot estal dont Greimas dit: Position, lieu où l'on est, lieu de séjour, demeure⁴. Quant au verbe musser, c'est mucier: se cacher, s'abriter (Greimas). Nous rendrons le vers par:

Car c'est la guille qui s'enfouit en ce lieu.

La trouerez (si de pres regardons)

Une grad tare, au fod de son aumusse.

Il est apparent qu'il nous faut voir dans le mot La, non pas le pronom personnel représentant la guille, mais bien l'adverbe de lieu. Donc le gland du clitoris s'adresse aux messieurs et les engage, toujours avec le nombre qui l'associe à eux, à regarder de près, preuve, s'il en fallait une, que quelqu'un est bien en position de cunnilinctus, puisqu'il n'a

4. A noter que l'expression du langage érotique: mettre la tête à l'étau, pour évoquer le cunnilinctus, semble bien provenir de ce mot étal: logement, dont le sens originel n'étant plus perçu a été remplacé par le mot étai, la représentation de substitution étant alors renforcée par l'image des deux cuisses données pour les deux mors de la presse.

manifestement ici qu'un regard à glisser pour s'assurer de ce qu'avance le gland: qu'il y a une grande tare au fond de l'aumusse.

Pour aumusse, Guilbaud dit: Chaperon fourré porté par les chanoines et même le pape. Pour tare, le commentateur, qui n'a jamais vu dans tout cela qu'allusion aux grands de l'Église, dit: Jeu de mots: tare et tiare. Nous prendrons naturellement, nous, le mot tare au sens de faute, défaut, manque. Quant à l'aumusse, c'est le bonnet de peau d'agneau avec le poil (Littré), et il est évident qu'il faut voir dans cette coiffe pelue à l'extérieur l'image du sexe de la femme. Nous rendrons les deux vers par:

Là trouverez, si de près regardons,

Un large vide au fond de son manchon.

La deuxième strophe est donc celle-ci, après toutefois que nous avons transformé le pluriel de généralisation: messieurs, en ce singulier qui nous a paru légitime à la première strophe, puisque, selon toute évidence, le poème relate ce qui est arrivé à un couple déterminé:

D'aucuns disaient que lécher sa corolle

Était meilleur que faire l'introduction;

Mais apparut un fieffé garnement,

Issu du creux où l'on pêche à la gaule,

Qui dit: monsieur, pour Dieu, prenons-y garde,

Car c'est la guille qui s'enfouit en ce lieu:

Là trouverez, si de près regardons,

Un large vide au fond de son manchon.

Parvenus à ce point, sans doute atteint en sollicitant le texte à partir du sens général qui nous est apparu, mais en nous gardant, croyons-nous, de le forcer, nous ne pouvons que juger confirmées nos vues initiales: non seulement le sujet de la pièce est le rapprochement sexuel, mais il apparaît qu'il est bien question des aléas qui peuvent survenir lors de ce rapprochement. La gageure de Rabelais est donc de taille, et d'autant plus grand le soin qu'il a mis à dissimuler. Dans ces conditions, si nous remuons entièrement chaque vers (sens étymologique de solliciter), il ne semble pas que nous dépassions les limites permises. Et c'est même pour n'être pas allés jusque-là que les commentateurs ont toujours dû s'arrêter au paravent mis en place pour masquer l'intelligence immédiate du texte: le travestissement en satire politico-religieuse. Nous pouvons donc penser être dans la bonne voie, et aborder la troisième strophe.

Quad fut au point de lire le chapitre,

Par ce que nous a fait entendre la strophe précédente, nous comprenons que lire le chapitre est l'équivalent d'en venir au fait. Et en venir

au fait est, bien sûr, suivant le conseil du gland clitoridien, se disposer à combler le grand vide de l'aumusse. Nous rendrons le vers par:

Quant fut au point de faire la conjonction,

On ny trouua q les cornes dun veau.

La locution est claire: les veaux n'ayant pas de cornes, elle s'entend comme on n'y trouva pas grand-chose; mais le contexte érotique nous impose d'étendre la compréhension au sens sexuel: le veau étant l'animal dans sa première année, il est par définition incapable de faire acte de reproducteur; il nous faut donc rendre l'expression avec ce qu'elle sous-entend, d'autant qu'il semble que c'est là que réside le point fondamental de l'affaire:

Ne se trouua qu'un vit inconsistant.

Ie (disoit il) sens le fond de ma mitre

Si froid, q autour me morfod le cerueau

A n'en pas douter, c'est le possesseur de ce vit qui, surpris dans son impuissance, cherche à se justifier. Le fond si froid de la mitre est repris des vers de Saint-Gelais (ou se rencontre avec eux), mais là où cette mitre ne faisait que donner la toux, Rabelais lui fait morfondre le cerveau. Comme il est exclu que nous voyions dans cette mitre la représentation du sexe de la femme puisqu'il a été établi que son fond, loin d'être froid, est en fort bonnes dispositions, il nous faut entendre que le fond de la mitre a ici un sens dévié, et que le cerveau dont parle l'auteur est mis pour la tête, ce qui en l'occurrence signifie le gland. Le fond de la mitre représente donc quelque chose qui est situé à proximité de ce gland, et il semble assez plausible que la formule soit tout simplement un euphémisme ayant valeur de fond de ma couille. Nous rendrons les deux vers par:

Je, disait-il, sens le fond de ma couille

Si froid qu'autour le gland en est transi.

On leschaufa dun parfunct de naueau

Bien que le mot parfunct, s'il n'est pas seulement une fantaisie typographique, semble à première vue faire équivoque avec quelque chose comme pare-fond, il paraît impossible de voir là autre chose que le mot parfum, c'est-à-dire effluve, senteur. D'autre part, c'est dans la défense de Humevesne (P. xij) que nous avons rencontré des naueaux, et que nous avons été amenés à entendre que ces naveaux faisaient, eux, équivoque avec des termes comme nave, navel, navele, qui, se rapportant au navire, représentaient le vaisseau féminin. Ce sens de vaisseau fémi-

nin est ici tout à fait en situation, et nous retiendrons donc pour ce naueau la même signification. Reste pourtant à entendre que le parfunct de naueau ne peut être exactement rendu par parfum de conasse, puisque, étant donné que nous avons établi qu'il y a eu cunnilinctus, cette senteur, si elle avait dû avoir un effet tonifiant, aurait déjà produit ce résultat, et le vit n'aurait plus ici à être échauffé. Il nous faut donc, semble-t-il, prendre le mot parfunct au sens étymologique d'exhalaison de vapeur, et le parfunct de naueau est alors ici la fumée du con dont parlait Panurge au chapitre xxvij du Pantagruel; nous rendrons donc le vers par:

On l'échauffa à la fumée du con.

Et fut content de soy tenir es atres,

Pour âtre, le Petit Robert dit: Partie de la cheminée où l'on fait le feu, et, par extension, la cheminée elle-même. Or nous savons pertinemment, pour l'avoir vu dans cette même défense de Humevesne, que le mot cheminée a le sens érotique de conduit vaginal ou rectal; mais il ne peut ici qu'être question du seul conduit vaginal. Pourtant, Greimas et les citations que donne Littré nous montrent que le mot âtre a constamment été confondu avec le mot aître, dont le sens est: parvis de l'église, d'un palais, etc. (Greimas). La préposition es signifiant proprement dans les, nous entendrons donc que ce vers dit que le membre fut content, c'est-à-dire se contenta de se tenir au bord. Mais les deux vers suivants, qui commencent par le mot Pourueu, nous laissent entendre qu'il y a là l'expression d'une hypothèse réalisable seulement si est remplie la condition qui va être exposée. Nous allons donc comprendre que le vers sous-entend que le membre, même échauffé de la façon qui vient d'être décrite, n'a pu se tenir sur le bord, et nous rendrons le fut content par le conditionnel passé, et le vers sera:

Et il eût pu se tenir aux abords,

Pourueu quo feist un limonier nouveau

Pourueu introduit donc la condition qui aurait dû être remplie pour que le membre fût capable de se tenir aux abords: qu'on fît un limonier nouveau. Le limon, dit le Petit Robert, est chacun des deux brancards entre lesquels on attelle un cheval; Greimas dit: Limon: brancard; fond, côté (d'un lit, d'un cercueil, etc.). Pour limonnier, Greimas dit: Cheval attaché au limon; et le Petit Robert: Cheval de trait destiné à l'attelage. Il semble ainsi que le substantif limonnier, qui peut être adjectif comme nous l'avons lu au Prologue (cerfz limoniers), soit ici cette limonière que Littré définit: Espèce de brancard formé des deux

limons d'une voiture. Le limonier du texte a donc tout l'air d'évoquer les attelles qui sont les lames servant à maintenir les fragments des os fracturés; autrement dit, ce limonier est une éclisse, et limonier nouveau est l'équivalent de éclisse bien nouvelle, la nouveauté venant de ce que cet appareillage serait destiné à être placé sur un membre viril défaillant. Nous retiendrons donc cette idée d'attelle à appliquer de façon originale, et nous rendrons le vers par:

Pourvu qu'on mît éclisse bien nouvelle

A tant de gens qui sont acariâtres.

(34-35: gents)

Le sens d'acariâtre est déjà, au XVI^e siècle: qui a mauvais caractère (Dauzat). Mais, puisqu'il s'agit ici du membre viril, qui l'est si peu, nous n'avons aucune peine à entendre que le mot caractère est à prendre au sens médical qui exprime l'état plus ou moins grave d'une maladie (Littré), et qu'il est question, en l'occurrence, de la santé des membres virils, c'est-à-dire de leur tonicité. Ces gens sont donc des membres, et ils sont acariâtres, autrement dit, ils sont en mauvaise santé et n'ont point de vigueur. Nous comprendrons que le vers équivaut à:

A tant de vits affligés d'asthénie.

Nous relisons maintenant cette troisième strophe en y ajoutant, sans commentaire supplémentaire, la quatrième, analysée au départ, et dont rien n'est à changer de la compréhension que nous en avons eue pour qu'elle s'inscrive exactement dans le développement. Nous entendrons pourtant avec plus de précision ce que nous ne faisons alors que soupçonner: à savoir que cette quatrième strophe apparaît bien comme l'exposé du point de vue masculin rejetant sur l'élément féminin l'entière responsabilité de la défaillance. Et il apparaît même que le propos en question est en fait celui du seul auteur soucieux de masquer par un discours volontairement outré sa propre humiliation aussi bien que la déconvenue de sa partenaire:

Quand fut au point de faire la conjonction,

Ne se trouva qu'un vit inconsistant.

Je, disait-il, sens le fond de ma couille

Si froid qu'autour le gland en est transi.

On l'échauffa à la fumée du con,

Et il eût pu se tenir aux abords

Pourvu qu'on mît éclisse bien nouvelle

A tant de vits affligés d'asthénie.

Leur propos fut du trou de la décharge,
Des deux colonnes, et de mille autres gouffres;
Si l'on pourrait les resserrer à fente,
Par tel moyen qu'ils n'eussent plus la toux,
Vu qu'il semblait à tous inconvenant
Les voir ainsi à tous les vents bayer.
Si l'on pouvait les clore à la mesure,
On pourrait lors dûment les habiter.

Il est prudent, arrivés à ce point, de récapituler. La première strophe nous a montré la venue du vit qui se borne à passer au large du con, effrayé par l'abondante lubrification qui témoigne d'un appétit qu'il craint de ne pouvoir satisfaire. Ce con, proprement inondé, implore alors qu'on le sauve de la noyade soit par la conjonction, soit par le cunnilinctus.

La deuxième strophe a confié que l'avis de certains est que ce cunnilinctus est plus savoureux que la conjonction. Mais le gland clitoridien, dont nous avons compris qu'on est en train de s'occuper, s'est manifesté et, fort altruiste, s'est élevé contre cette opinion, affirmant que c'est le vit qu'on met en ce lieu, invitant à examiner pour constater qu'on trouve effectivement un large vide à combler au fond du logement.

La troisième strophe a révélé qu'au moment d'effectuer la conjonction, le vit s'est trouvé défaillant et qu'il a confessé se sentir glacé du fond des testicules au gland. On a bien tenté de le réchauffer aux ardentes vapeurs du con, mais il est dit qu'il n'aurait pu, malgré cela, que se tenir à l'entrée, et encore seulement s'il était coutume de placer des attelles aux vits qui sont flasques.

La quatrième strophe nous a fait part du propos évoquant l'ampleur des cons, et se demandant si l'on pourrait les resserrer de façon qu'ils ne soient plus affectés d'une fâcheuse toux, attendu que chacun trouve inconvenant de les voir, ainsi béants, exposés à tous les vents. Et il est déclaré que c'est seulement au cas où ils seraient ramenés à de plus raisonnables dimensions qu'on pourrait alors les habiter.

La situation est celle-là quand, dans la cinquième strophe, va se faire entendre une voix qui émane, allons-nous comprendre, de la région fessière, et qui s'appuie sur le fiasco qui s'est produit pour présenter ses doléances et ses revendications:

En cest arrest le courbeau fut pelé
Par Hercules: qui venoit de Libye,
(34-35: corbeau)

D'emblée, nous pouvons penser que le mot corbeau n'est nullement

le corvidé mais un substantif issu du verbe corber dont Greimas dit: jouir d'une femme. Il apparaît ainsi que le mot corbeau est encore un des termes désignant le membre viril. Ce corbeau est pelé par Hercules, et l'apparence, là encore, est trompeuse: le membre n'est en fait ni écorché, ni dépouillé par Hercule, mais appelé, interpellé par lui (Greimas) après la sorte d'arrêt qui a clos le propos. De ce nom d'Hercules, nous entendons immédiatement que nous ne devons retenir que la syllabe cul, qui représente ici vraisemblablement la gouttière qui sépare les deux fesses, ou marge de l'anus, la précision: qui vient de Libye ayant visiblement à charge de nous fixer sur la couleur brune de l'endroit. Nous rendrons la désignation de ce lieu par le nom de clous bruneau que frère Jean emploie au Quart Livre (LII), et nous aurons:

A cet arrêt, le panais fut hélé

Par le clos bruneau, à la peau hâlée:

Quoy? dist Minos, q ny suis ie appelle

Minos étant un des juges des Enfers, Michel dit: Cette mythologie de fantaisie a sans doute été appelée par l'idée de Purgatoire évoquée par le trou de saint Patrice. Mais, outre que nous avons pu voir que cette idée de Purgatoire s'est infléchié érotiquement, c'est oublier que ce Minos est aussi mythologiquement tenu pour avoir inventé la sodomie. Quoi qu'il en soit, la clé que nous détenons nous fait distinguer dans ce nom l'idée contenue dans minor: moindre, secondaire, plus petit. Minos est donc le plus petit, le secondaire, celui qui est habituellement délaissé au profit de son voisin, car nous entendons que c'est ici l'anus qui se plaint d'être négligé. Nous rendrons le vers par:

Quoi, dit l'anus, que n'y suis-je employé?

Excepté moy tout le monde on conuie.

Bien que nous puissions discerner ici un calembour sur con et vit, il semble qu'il ne fait que se superposer à l'idée principale: après s'être offusqué de n'être jamais partie prenante, alors que l'orifice vulvo-vaginal a clamé son désir et que le clitoris, auquel on s'est intéressé de près, a pu donner son conseil en faveur de son logement, l'anus déplore qu'on ne fasse de lui aucun cas. Nous rendrons le vers par:

Excepté moi, tous sont considérés.

Et puis lon veult que passe mon enuie,

La mention de cette envie nous fait entendre que, habité lui aussi par le désir, l'anus s'insurge maintenant contre le fait qu'on le croie comblé par le rôle qui lui est assigné. Le vers est à rendre par:

Et puis l'on croit que passe mon désir

A les fournir dhuytres & de grenoilles

Le pronom les ne peut que représenter, dans le discours de l'anus, ses voisins du devant; et nous venons de l'entendre dire que ce qu'il fait est loin de le satisfaire. Nous devons donc comprendre que l'anus fait ici allusion au rôle de pourvoyeur que joue le fessier servant d'appât pour attirer les hommages dont profitent exclusivement le vagin et le clitoris. Pour les grenoilles, nous avons vu au Pantagruel, dans la défense de Humevesne (xij), la locution: depiscando grenoilibus, qui décrit le cunnilinctus, plaisir du clitoris; quant à l'image de l'huître, mollusque bivalve dont l'odeur est traditionnellement rapprochée de celle d'un con de bonne venue, elle est suffisamment suggestive pour qu'on voie là l'évocation du coït. Nous rendrons le vers par:

A les fournir de membres et de langues:

Le done au diable en quas q de ma vie

Preigne a mercy leur vete de qnoilles.

(34-35: cas; vente)

L'anus conclut en s'engageant à s'avouer au diable s'il continue désormais, par l'intermédiaire du fessier, d'approvisionner le marché de quenouilles dont se repaissent égoïstement ses voisins. La quenouille est en latin: conucula, et il est évident que ce mot qui, nous disent les étymologistes, est du bas latin, a toujours dû être du latin du bas, comme il est sûr que la représentation de la quenouille a constamment véhiculé un contenu érotique appuyé sur la forme phallique de l'objet, instrument qui, de plus, ne prend vie que dans les mains féminines. Il nous faut donc voir dans la locution: vente de quenouilles, l'idée de provende, c'est-à-dire de provisions pour la bouche vaginale. Quant à prendre a mercy, c'est le sens de prendre soin, donc ici subvenir aux besoins. Ainsi l'anus dit que le fessier s'abstiendra dorénavant d'amener l'eau au moulin du con. Nous rendrons les deux vers par:

J'avoue le diable si jamais, de ma vie,

Je me dévoue à leurs connasseries.

Cette cinquième strophe est donc celle-ci:

A cet arrêt le panais fut hélé

Par le clos bruneau à la peau hâlée:

Quoi, dit l'anus, que n'y suis-je employé?

Excepté moi, tous sont considérés;

Et puis l'on croit que passe mon désir

A les fournir de membres et de langues:

J'avoue le diable si jamais, de ma vie,

Je me dévoue à leurs connasseries.

Il apparaît clairement que nous sommes ainsi devant une version de l'antique querelle du cul au con. Et, en bonne tradition, nous devons donc nous attendre à voir maintenant l'anus péter sur le con. C'est effectivement ce qui va se produire dans la sixième strophe:

Pour les matter suruit.Q.B.q clope
Au sauconduit des mistes Sasonnetz.
(34-35: saufcoduit)

Nous entendons que le pronom les de les matter représente toujours les voisins du devant dont vient de parler l'anus. Et celui qui est dit vouloir matter ses concurrents, c'est-à-dire abattre leur superbe, est ce .Q.B. qui survient. Nous serions bien naïfs de voir dans ces initiales la représentation d'un personnage; nous devons plutôt comprendre que la simple épellation des deux lettres donne un sens: celui de cul bai⁵, et ce cul bai est manifestement la forme vengeresse qu'a prise l'anus, celle du sphincter dont parle le Quart Livre quand il évoque la vertu retentrice du nerf qui restrainct le muscle nommé sphincter (c'est le trou du cul) (LXVII). Ici, ce sphincter se relâche volontairement, alors que son rôle est de cloper, verbe où la glose unanime voit le sens de boiter, compréhension qui va se révéler erronée après que nous aurons compris ce que contient le deuxième vers.

Le sauf-conduit est le laissez-passer. Pour mistes, Screech dit: A sans doute le sens de prêtre, moine, initié aux mystères. Et il apparaît qu'il a raison, la majuscule mise au mot Sansonnetz marquant bien qu'il est question de donner ces mistes pour les membres d'un ordre, celui des Sansonnetz. Il y a visiblement dans ce mot Sansonnetz le calembour habituel sur sonnet entendu comme petit son, et ici petit son qui sort du fondement, c'est-à-dire pet. Mais le mot est Sansonnetz, et nous entendons qu'il est question, non pas de sonores petits pets, mais de silencieuses vesses. Or le sphincter, nous a-t-on dit, a pour mission de cloper, et c'est là que nous comprenons que cloper a le sens de garder, veiller à, Dauzat disant du mot cloporte: De cloper, boiter, ou bien de clore, fermer, et de porte. Bloch et Wartburg disent de même: Composé de l'ancien impératif de clore, clo, et de porte; dit ainsi parce que ce crustacé se replie sur lui-même au moindre contact, par comparaison avec un homme qui, en présence d'un danger, ferme sa porte. Quoi qu'on puisse penser de cette explication par le crustacé, alors qu'il n'a pas d'autre réaction que celle de l'escargot ou de l'actinie, nous com-

5. Nous ne pouvons employer ici la forme bée, qui n'est attesté qu'au féminin. Mais Greimas donne baif, bai pour adjectif du verbe baer, baier, beer: ouvrir, être ouvert, sens qui se doublent de ceux de: attendre, aspirer ardemment.

prenons pourquoi l'argot nomme cloporte un concierge et du même coup nous comprenons que le verbe cloper s'applique à l'action du portier qui veille à l'issue. Ce cul bai est donc bien le sphincter anal qui agit sur la porte ou guichet du serrail on quel est à temps la matière fécale retenue (Q.L. LXVII), et qui est donc ici censé examiner les laissez-passer des membres de l'ordre des vesses, qui sortent en fraude puisqu'elles le font sans se signaler par le son. Nous rendrons les deux vers par:

Pour les vexer survint Cul Bai qui veille
Au sauf-conduit de l'ordre des Vessants.

Le tamiseur, cousin du grad Cyclope,
Les massacra. Chascun mousche son nez

Le tamiseur est apparemment un autre nom de ce sphincter qui a pour mission ordinaire de passer au sas les pets et les vesses, à moins que l'anatomiste qu'est Rabelais n'ait voulu ici faire allusion à la différence entre sphincter externe et sphincter interne. Toujours est-il que ce tamiseur est dit cousin du grand Cyclope, et il nous faut encore voir dans ce grand Cyclope l'anus, traditionnellement dénommé le Borgne. Il est non moins sûr que ce ne sont pas ici les mistes, donc les vesses, qui sont massacrées, c'est-à-dire, au sens étymologique, abattues, mais bien toujours les concurrents du devant. Et dans ces conditions, Chascun mousche son nez s'entend comme la représentation du geste de moucher de deux doigts une chandelle, geste appliqué ici au nez à cause de la puanteur. Les deux vers sont donc:

Le guichetier, cousin de l'œil-de-bronze,
Les empesta. Chacun bouche son nez.

En ce gueret peu de bougrins sont nez,
Quon nait berné sus le moulin a tan.

Nous pourrions entendre que ces deux vers sont dits encore par l'anus, ainsi d'ailleurs que les deux suivants. Mais ces quatre vers ont pourtant une apparence de commentaire dit par un tiers, et nous pouvons comprendre qu'ici la parole est reprise par celui qui rapporte les faits. Donc ces deux vers exposent plaisamment une naïveté ayant trait au rapport anal: le gueret est la terre labourée non ensemencée, image on ne peut plus précise de la stérilité de ce genre de rapprochement; les bougrins sont, bien sûr, les petits sodomites, et la phrase est une litote facétieuse disant qu'en ce champ-là peu de ces petits pédés ont été conçus.

Pour le moulin à tan, Demerson dit que l'écorce de chêne broyée dans un moulin donne le tan qui sert au tannage du cuir. Ce tan étant

de couleur brune, il nous faut évidemment voir dans ce moulin à tan l'image de l'ampoule rectale transformée en lieu de foulage. Et il nous faut alors prendre le verbe *berner* à la fois pour *vanner*, *pilonner*, et pour dérivé de *brener* (Dauzat), c'est-à-dire exactement *emmerder*. Qu'on n'ait *berné* sur le moulin à tan est donc l'équivalent euphémique de qu'on n'ait *pilonné* la matière fécale. Nous rendrons les deux vers par:

En ce champ-là peu de pédés sont nés
Sans qu'on ait baratté la terre jaune.

Courez y tous: & a larme sennez.

(34: son nez) (35: sonnez,)

La première partie de l'exhortation est limpide, engageant tout le monde à se précipiter en ce lieu postérieur. Il en va autrement avec la locution: & a larme sonnez⁶, où il faut remonter au sens initial pour arriver à entendre: et faites le bruit de l'arme, c'est-à-dire ici: saisissez-vous de votre arme et servez-vous-en. Peut-être même faut-il entendre que le verbe *sonnez* joue sur la compréhension: faites dans le sonore. Quoi qu'il en soit, nous rendrons le vers par:

Courez-y tous et prenez du petit;

Plus y aurez, que ny eustes antan.

Le vers est moins clair qu'il y paraît, pouvant s'entendre comme Vous y aurez plus de monde que par le passé, ou comme Vous aurez ainsi plus de satisfaction que vous n'en eûtes antérieurement, cet adverbe antérieurement prenant le sens de par-devant ou par le devant. Là encore nous devons choisir, et nous optons pour un sens composite:

Plus de plaisir aurez que par ailleurs.

La sixième strophe est donc celle-ci:

Pour les vexer survint Cul Bai qui veille

Au sauf-conduit de l'ordre des Vessants.

Le guichetier, cousin de l'œil-de-bronze,

Les empesta. Chacun bouche son nez.

En ce champ-là peu de pédés sont nés

Sans qu'on ait baratté la terre jaune.

Courez-y tous et prenez du petit,

Plus de plaisir aurez que par ailleurs.

6. Il semble indiscutable que le verbe *sennez*, de 1542, est une coquille. A noter en passant qu'il existe, en argot des prisons surtout, le substantif *sonnette* pour désigner le sodomite passif.

Jusqu'à cette sixième strophe, nous avons pu obtenir un sens suivi relativement facile à extraire. Mais il va maintenant apparaître que, le vit étant appelé à prendre une décision, nous allons devoir choisir entre les diverses compréhensions qui s'offrent. La septième strophe est en effet un carrefour, et les trois strophes qui la suivent n'auront, en particulier, figure d'argumentation cohérente qu'autant que nous aurons pris la bonne voie. Aussi est-ce après avoir longuement erré puis nous être fourvoyés à plusieurs reprises en élaborant des raisonnements qui ont tous fini en impasse, que nous choisissons finalement l'interprétation suivante, en nous guidant de loin en loin sur quelques vers de la suite dont le sens nous paraît concorder avec l'option que nous avons prise:

Bien peu apres, loyseau de Iupiter

Delibera pariser pour le pire.

Pour cet oiseau de Jupiter le commentaire dit: L'aigle; on peut discerner ici une allusion caricaturale à l'aigle héraldique de l'Empire de Charles Quint (Demerson). Mais, plutôt que cette pédagogique interprétation, nous avons toutes raisons de voir derrière cette métaphore la représentation du phénix qui renaît de ses cendres; et ce phénix est évidemment l'image du vit ressuscité, d'autant que le seul mot oiseau est largement attesté au XVI^e siècle comme synonyme de pénis. Donc ce phénix est le membre sorti de son atonie, le discours de l'anus lui ayant, semble-t-il, redonné quelque vigueur.

Pour pariser, la glose donne le sens de parier; le vers équivaldrait à parier pour le pire, ce qui est une absurdité. Nous verrons plutôt à ce pariser le sens de pairier: mettre de pair, aller de pair, se comparer, s'associer, s'accoupler. Quoi qu'il en soit, nous entendons que la décision n'a pas été prise en faveur de l'anus, dont le discours n'a fait que piquer l'honneur du vit, ce vit s'étant alors déterminé pour le pire et ce pire ne pouvant qu'être le vagin si l'on tient compte de tout ce qui a été retenu contre lui. Nous rendrons les deux vers par:

Presque aussitôt le vit ressuscité

Se résolut à plonger dans le gouffre.

Mais les voyant tant fort se despiter:

Craignit quo mist ras, ius, bas, mat, lepire

Nous comprenons que le pronom les représente une fois de plus les associés du devant, c'est-à-dire le clitoris et le vagin. Quant au verbe se despiter, nous pourrions l'entendre comme concevoir du dépit, le dépit étant le chagrin mêlé d'un peu de colère, ce qui ne peut être la réaction de qui a été préféré. Mais Littré dit qu'au commencement du XVII^e

siècle on donnait à dépiter le sens de braver, outrager, accuser; sans nous arrêter à cette date d'apparition, d'ailleurs fort vague, nous retiendrons le sens de braver qui s'inscrit exactement dans l'argument.

Pour le deuxième vers, ras c'est rasé; jus c'est à bas, à terre; bas c'est abattu; mat c'est écrasé, vaincu; et nous pouvons alors voir dans epire le mot espire que donne Greimas: souffle, principe de vie, esprit, ce principe de vie offrant la possibilité du calembour traditionnel avec principe de vit. Cet espire représente donc ce souffle de vie qui anime le membre ressuscité, et nous entendons que l'attitude de défi des associés du devant fait redouter que ne soit réduite à néant cette érection encore mal assurée. Nous rendrons les deux vers par:

Mais les voyant si fort le défier,

Craignit qu'on vînt à bout de sa verdure.

Ce sont les quatre vers suivants qui constituent le carrefour, et c'est de la direction que nous allons prendre ici que dépend l'intelligence du reste du texte. Il semble toutefois évident que ces quatre vers forment une période: celle de l'exposé d'une alternative où les deux premiers sont le terme du parti qui a été retenu, les deux derniers celui du parti qui a été repoussé. Reste seulement à bien comprendre de quoi sont faits ces deux partis.

Et mieulx ayma le feu du ciel epire.

La locution: Et mieulx ayma est limpide et indique nettement que la résolution finale est revenue sur la première option qui est celle de plonger en vagin. Pour le mot epire, qu'elle a toujours lu empire, ainsi qu'au vers précédent, la glose dit: L'Empyrée, sphère céleste habitée par les dieux (Demerson). Mais nous ne voyons pas du tout la nécessité de cet Empyrée qui est avancé là au petit bonheur, sans que rien le supporte si ce n'est l'idée erronée de départ. Aussi pensons-nous que ce mot empire est plutôt le subjonctif du verbe empirier dont les divers sens sont, selon Greimas, faire aller plus mal, être plus malade; gâter, détériorer, qui ne semblent pas devoir être retenus, et celui de blâmer, qui paraît être le bon, le feu du ciel ayant tout l'air d'être l'évocation d'une punition céleste. Toutefois, nous nous garderons de donner dès maintenant à ce vers un équivalent avant d'avoir traité le suivant.

Au tronc raur on lon vend les soretz:

Pour la glose, les soretz sont tout bonnement les harengs saurs. Mais il est sûr qu'il nous faut voir ici, étant donné l'esprit du texte établi par les six strophes précédentes, la forme substantivée de l'adjectif soret: roux, châtain, qui rejoint l'idée de couleur brune contenue dans le moulin à tan de la strophe antérieure. La locution a donc tout l'air

d'être une allusion à l'endroit où se teinte de roux le membre, c'est-à-dire l'ampoule rectale, compréhension qui détermine le mot tronc, où nous pouvons voir soit le sens de fente, trou, qu'a suggéré le deuxième vers de la deuxième strophe (gagner les pardons); soit le mot tronçon, qui désignerait alors le membre. C'est le verbe ravir qui va faire la décision puisqu'il décrit avec précision l'action qu'a entraînée le choix final, action dont la nature nous reste encore inconnue.

Et pour ce verbe ravir, nous avons à choisir entre les sens que donne Greimas: Enlever de force, courir impétueusement, être emporté avec rapidité, ravir l'esprit, exalter, encore qu'à ces acceptions s'ajoute celle que donnent Bloch et Wartburg: Pleuvoir violemment, notant que le mot ravage se disait au XVI^e siècle de chutes violentes de pluie ou de neige. Mais comme rien ne nous permet encore de décider, nous allons attendre d'avoir analysé les deux vers suivants, qui décrivent ce qui a été repoussé, pour avoir quelque chance de bien nous orienter.

Que aer serain, contre q lon conspire,
(34-35: laer)

Le vers commence par le relatif Que, qui a valeur de Plutôt que, introduisant donc le deuxième parti de l'alternative, celui qui n'a pas été retenu. L'air serein semble n'avoir rien à voir avec l'air par lequel passait le grand dompteur des Cimbres, au deuxième vers de la première strophe. Il est serein, semble-t-il, non parce qu'il est sans nuages, calme ou du soir (Greimas), mais plutôt parce qu'il caractérise la voie habituelle, celle qui est propre, sans tache, par opposition à celle qui vient d'être évoquée par le lieu où l'on vend les soretz, la porte étroite où l'on se salit. C'est donc apparemment de la voie génitale qu'il est question, interprétation confirmée par la précision contre qui l'on conspire, puisque c'est de cette voie que l'on a médité abondamment tout au long des six premières strophes.

Assubiectir es dictz des Massoretz.

Les massorètes sont, nous le savons, les interprètes hébreux de la Bible (Demerson), mais nous entendons bien que ces massorètes ne sont là que pour suggérer une idée de tradition (massore: tradition); et ici la tradition concernerait alors la façon habituelle, biblique (sauf exception coupable) de forniquer, celle de Sodome ou celle de Gomorrhe, scandaleuses, étant punies comme on sait dans cette même Bible. Quant à la locution Assubiectir es dictz, elle paraît contenir un calembour, le premier sens de se conformer aux édits de se doublant du

sens érotique donné à assubjectir: fixer, river une pièce dans la cavité faite pour cette pièce, ce qui revient à entendre le vers comme emmortaiser de façon orthodoxe. Ainsi, les deux derniers vers, qui sont le parti qui n'a pas été retenu, peuvent s'entendre comme:

Plutôt que l'ancre duquel on médit tant,
Emmortaiser traditionnellement.

Ils établissent donc que le vit ressuscité ne s'est finalement pas rangé à l'idée du rapprochement courant. Cependant, il est dit, aux vers cinq et six, que le vit a fixé son choix, choix qui ne peut alors qu'être en faveur de l'endroit où l'on vend les soretz, c'est-à-dire le rectum, ce choix ayant été donné pour entraîner avec lui l'idée de blâme, et de blâme accepté, puisque nous commençons à entrevoir que la locution Et mieulx ayma le feu du ciel empire pourrait bien être l'équivalent de Et préféra, dût le ciel l'en blâmer. Pour le moment, les quatre vers semblent pouvoir être rendus par:

Et préféra, dût le ciel l'en blâmer,
Au trou ravir où l'on vend le goudron,
Plutôt que l'ancre duquel on médit tant
Emmortaiser traditionnellement.

Reste ce verbe ravir où nous avons pressenti que se trouvent à la fois la difficulté et la clé. Le parti choisi étant celui de ravir au trou où l'on vend le goudron, nous apparaît alors que ce verbe ravir prend ici un contenu évocateur avec l'acception de pleuvoir violemment, évidemment à entendre ici comme éjaculer. Ainsi, le vit, qui a dédaigné la conjonction courante par crainte de n'être pas en mesure de satisfaire le devant qui semble le défier, s'est résolu à éjaculer au trou où l'on vend les Soretz. Le vers est donc à rendre par: Gicler au trou où l'on vend le goudron, et les quatre vers sont alors:

Et préféra, dût le ciel l'en blâmer,
Au trou gicler, où l'on vend le goudron,
Plutôt que l'ancre duquel on médit tant,
Emmortaiser traditionnellement.

Cette septième strophe est donc finalement celle-ci:

Presque aussitôt le vit ressuscité
Se résolut à plonger dans le gouffre.
Mais les voyant si fort le défier,
Craignit qu'on vînt à bout de sa verdure,
Et préféra, dût le ciel l'en blâmer,
Au trou gicler, où l'on vend le goudron,
Plutôt que l'ancre duquel on médit tant,
Emmortaiser traditionnellement.

C'est la huitième strophe qui va nous confirmer que cette compréhension est la bonne:

Le tout conclud fut a pointe affilee,

Conclure, dit Greimas, c'est tomber d'accord, régler par un accord; mais nous entendons que ce tout, qui est conclud, représente le parti que vient de prendre le vit. Et celui-ci met immédiatement à exécution sa décision, puisque le verbe affiler est donné, toujours par Greimas, pour couler ou affûter. C'est le verbe affûter que nous retiendrons, au sens étymologique de disposer en vue de l'action, et nous rendrons le vers par:

Le parti pris, fut avancée la pointe,

Maulgre Até, la cuisse heronniere,

Pour cette cuisse héronnière, Michel cite évidemment Marot. Pour Até, Demerson cite la Mythologie de Conti: Homère dit que Jupiter avoit une fille nommée Até, c'est-à-dire Lésion ou Outrance; et Guilbaud dit que cette déesse excitait les querelles. Nous ne voyons pas du tout ce que peut venir faire ici l'opposition de la déesse, ni pourquoi elle est dite avoir la cuisse dont Demerson précise qu'elle est grêle comme celle d'un héron. Mais nous arrivons vite à nous douter que la mention du nom d'Até n'est faite que pour servir de signal, et l'équivalent Lésion, nous éclaire; nous comprenons que Até est mise ici pour cassure, fissure, fente, c'est-à-dire solution de continuité, et que le nom Até est la personnification de la fente vulvaire, fente qui a évidemment toutes les raisons d'être en désaccord avec l'action entreprise. Quant à la cuisse héronnière, nous entendons du même coup qu'il n'y a rien à retenir de l'idée de maigreur et de décharnement, mais que la locution doit nous conduire à la représentation de la femme couchée sur le dos, les genoux contre les épaules, chacune des jambes ayant donc la position qu'a la patte repliée du héron quand il se tient sur un seul membre. Nous rendrons donc ce vers par:

Malgré l'ouvroir aux cuisses haut-lechées,

Que la sasist, voyant Pentasilee

Sus ses vieux ans prise por cressoniere

Étant donné le vers précédent, il est sûr qu'il faut donner au verbe s'asseoir le sens de se bien placer (Greimas), c'est-à-dire aller à la rencontre de, s'offrir à pour intercepter. Reste à comprendre ce que vient faire ici cette Pentasilée.

Nous avons déjà rencontré, au chapitre xxx du Pantagrue, cette reine des Amazones exerçant le métier de cressonnière, et il nous appa-

raît alors clairement que la mention de ce nom n'est ici encore qu'un signal, puisque nous pouvons reprendre le contenu que nous avons décelé au Pantagruel: penta équivalant à cinq, et silée amenant l'idée de sillon (de l'ancien verbe silier: labourer; Greimas), nous entendons que ce nom de Pentasilée représente l'anus et ses plis radiés. Et nous comprenons alors que, la cressonnière ayant dû toujours désigner l'ensemble pelu du pubis et de la fente vulvaire, prendre pour cressonnière est l'équivalent de prendre pour baisoir. Nous sommes ainsi amenés à saisir que sont prises les dispositions découlant de la décision, et cela malgré Até, la fente vulvaire, qui s'offre, les cuisses haut-lechées, outrée de voir l'anus, jusque là négligé, pris sur ses vieux ans pour baisoir. Nous rendrons donc les deux vers par:

Qui là s'offrit, voyant le trou plissé,
Sur ses vieux jours transformé en baisoir.

Chascun crioit, vilaine charbonniere

Chascun désigne évidemment les opposants du devant, délaissés au profit de leur concurrent. Il est facile d'entendre que celle qu'ils interpellent est cette Pentasilée que nous savons représenter l'anus. Dès lors, bien que nous sachions que marquer au charbon eut le sens de noircir la réputation, nous entendons que le mot charbonnière a ici trait à la propriété qu'a cet anus de maculer, de souiller qui s'en approche, le mot vilaine ajoutant l'idée de vile, ignoble. Nous rendrons le vers par:

Chacun criait: Immonde barbouilleur

Tapartient il toy trouuer par chemin?

Le texte est clair et nous y voyons une protestation laissant entendre qu'il est question d'une imposture. Le vers est à rendre par:

Te revient-il d'être ainsi sur les rangs?

Tu la tolluz la Romaine baniere,

Quo auoit faict au traict du pchemin.

Le sens, fort contourné, s'éclaire sitôt que nous entendons qu'il s'agit d'évoquer les pèlerins qu'on fait, ce verbe faire ayant traditionnellement le contenu de décider quelqu'un, à force de persuasion, à s'engager à se rendre en pèlerinage. D'autre part, nous avons ici le verbe tolir: enlever, supprimer (Greimas), les substantifs tolage: enlèvement, violence; tolture: rapine; toleor: ravisseur, nous indiquant que tolir a ici valeur de: enlever par la violence, s'attribuer par rapt. Quant au mot baniere, nous ne l'entendons que lorsque nous avons compris

que l'adjectif Romaine a précisément le sens de pèlerin, sens que contient par exemple le mot romipède (Greimas), c'est-à-dire littéralement: qui va à pied à Rome. La Romaine baniere est donc le bâton pèlerin, et le premier vers exprime l'idée qu'on a détourné ce bâton pèlerin, c'est-à-dire le bâton qui pérégrinait, ce qui revient encore à désigner le membre viril parti, au dire du devant, pour le lieu saint.

Reste le traict du parchemin où, derrière l'idée de s'engager à partir en pèlerinage, engagement ratifié par une signature, c'est-à-dire un trait au bas d'un parchemin, il nous faut voir que le parchemin est aussi la peau qui, au sens érotique, désigne la peau humaine pelue, et le trait le sillon vulvaire. Nous rendrons ces deux vers par:

Tu l'as ravi le bâton pèlerin

Parti pour le sanctuaire pelu.

Cette huitième strophe est celle-ci, qui est bien la confirmation de la septième:

Le parti pris, fut avancée la pointe,

Malgré l'ouvroir aux cuisses haut-levées,

Qui là s'offrit, voyant le trou plissé,

Sur ses vieux jours transformé en bosoir.

Chacun criaît: Immonde barbouilleur,

Te revient-il d'être ainsi sur les rangs?

Tu l'as ravi le bâton pèlerin

Parti pour le sanctuaire pelu.

Parvenus à ce point, nous ne pouvons, tenant compte de la forme alambiquée que requiert l'intention énigmatique, que trouver naturel le tableau que brosse Rabelais, évidentes les personnifications des diverses parties culières, et tout à fait cohérents les motifs qui font agir ces parties. Aussi est-ce sans appréhension que nous abordons la neuvième strophe, où apparaît encore une déesse:

Ne fust Iuno, que dessoubz larc celeste

Avec son duc tendoit a la pipee:

Pour duc, Demerson dit qu'on employait le grand duc pour chasser les oiseaux à la pipée. La chasse à la pipée se pratique effectivement à l'aide de glu étendue sur les branches et ce duc doit servir de rabatteur plutôt que d'appeau. Mais nous nous doutons que l'évocation de ce mode de chasse demande une transposition car nous nous rappelons avoir rencontré cette pipée dans la défense de Humevesne (P. xij): & quand lon va a la pipee; et nous avons compris alors qu'elle décrit l'action, pour le membre, de se faire engluer dans le conduit vaginal en disposition d'appétence. Il est donc facile de voir dans ce tendoit a la pipee, ce que fait le sexe de la femme aspirant à sa proie. Et, derrière ce

mot duc, nous entendons qu'il faut distinguer la dénomination latine du grand duc: bubo, mot qui fait évidemment équivoque avec le grec boubon: aine, parties sexuelles. Dans ces conditions, nous saisissons aisément que l'arc céleste ne peut que représenter l'arc formé par les cuisses ouvertes, et que le nom de Junon ne peut qu'être encore une personnification, celle de la féminité, c'est-à-dire le sexe de la femme. Nous rendrons les deux vers par:

Ne fût le nid qui, en haut de la fourche,
Par son gluaou appelait à l'oiseau,

On luy eust fait un tour si tresmoleste
Que de to poicts elle eust este fripee.

(34-35: poincts)

Nous sommes assurés que le pronom elle, de elle eust este fripee, représente encore cette Pentasilée qui personnifie l'anus, puisque nous allons voir que les quatre vers qui vont suivre sous-entendent clairement cette compréhension. Donc, c'est à cet anus qu'on eust fait ce tour si tresmoleste. Moleste signifie désagréable, ennuyeux (Greimas); tresmoleste serait alors l'équivalent de très désagréable, c'est-à-dire pénible, douloureux; et le mot tour ayant visiblement ici le sens de façon d'accommoder, nous entendons qu'il est dit qu'on l'eût accommodé de façon si furieuse qu'en tous ses points il eût été frippé. Fripper c'est, au sens propre, agiter, défraîchir en chiffonnant, en froissant. Quant à de tous poincts, le mot poinct étant à prendre pour endroit déterminé (Greimas), la locution équivaut à en tous endroits, en toutes ses parties. Nous rendrons les deux vers par:

On lui eût fait un tour si forcené
Que de partout il eût été meurtri.

Laccord fut tel, que dicelle lippee
Elle en auroit deux oeufz de proserpine
(34-35: Proserpie)

Nous savons que le pronom elle représente Pentasilée, alias le trou barbouilleur, et que seule cette compréhension est possible; nous allons en avoir la preuve en entendant que la lippe étant la lèvre, la lippée est ce qui est pris entre les deux lèvres; mais il nous faut évidemment bien voir que ces lèvres sont ici les lèvres vulvaires, et que la lippée est alors ce que le vocabulaire érotique dénomme, entre mille autres termes, l'ajustement, l'accointance, c'est-à-dire le coït. En fait, nous entendons que, renonçant au tour si tresmoleste, et cela par égard pour le sexe tout proche qui tend à la pipée aspirant à sa proie, on convient avec

Cinquième point: Puis alloit es lieux secretz faire excretion des digestions naturelles. La son precepteur repetoit ce que auoit este leu. Demerson dit que cette ruminacion, en un tel lieu, des matières les plus difficiles à ingurgiter (nous croyons saisir là un clin d'œil) n'est sans doute pas présentée sans ironie. Or, tout ce qui a été lu jusque là, c'est quelque page de la diuine escripture, et l'avis de Demerson tient beaucoup de celui de Lefranc, qui voyait dans cette juxtaposition une preuve de l'irrespect de Rabelais à l'égard des Écritures. Pourtant, sans même nous préoccuper de savoir quel pouvait être le sentiment de Rabelais, il suffit de nous dire que si le fait d'écouter aux latrines quelque page de la diuine escripture avait présenté le moindre caractère de dénigrement, celui-ci si clairement exprimé qu'il peut être entendu du premier venu, la Sorbonne n'aurait pas manqué de jeter feu et flammes et Rabelais aurait eu, certes, des difficultés autrement graves que les condamnations pour obscénité qu'il a connues. Et quand nous constatons que la phrase est restée inchangée de la première édition à celle de 42, où elle est reconduite, nous ne pouvons que partager l'avis de Plattard qui dit: Ce n'est pas par irrévérence pour l'Écriture que Rabelais en fait exposer le commentaire aux latrines: le trait est dans les mœurs de l'époque⁴. Autrement dit, la gêne qu'entraîne l'idée même d'excrétion est purement anachronique, et l'on en a la preuve par le détachement qui sera celui d'Epistemon, au chapitre LI du Quart Livre, disant tout bellement à Panurge, en plein cours du dîner qu'a procuré la monnoye papimanicque: Faulte de selle persée me contrainct d'icy partir. Cette farce me a desbondé le boyau cullier: je ne arresteray gueres.

Au passage nous relevons (simple apostille qui n'est pas comptée) que Ce pendent monsieur l'appetit venoit, a appelé cette note de la part de Michel: Monsieur a son sens plein (Monseigneur) d'où l'effet comique. C'est aussi l'avis de Guilbaud, de Plattard et de Jourda. Mais les Demersoniens n'ont rien vu; et, hormis les majuscules qu'ils distribuent avec largesse, ils rendent ici fidèlement: Cependant, Monsieur l'Appétit venait. Et nous devons tout de même reconnaître que nous sommes tout près d'être émus de la constance et de l'application que mettent ces petits translateurs à piler, comme dit Puitspelu, de l'eau dans un mortier.

4. Cela paraît signifier que le fin de l'éducation d'aujourd'hui s'opposerait à ce qu'on lût au retrait. Mais outre que ceux qui n'y lisent pas ne sont guère de grands lecteurs ailleurs, la lecture en ces lieux présente l'avantage d'éviter que le cul ne l'emporte sur la tête.

Sixième point: Au commencement du repas estoit leue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses. Screech dit: Il s'agit des romans de chevalerie dont les mises en prose étaient très lues au XVI^e siècle. Demerson dit: Les romans de chevalerie, que Rabelais parodie par ailleurs. Mais personne ne s'étonne de voir glissées ici, dans des études sérieuses jusqu'à l'austérité, des lectures si futiles. Guilbaud pourtant semble en avoir eu conscience, qui dit: Romans de chevalerie ou histoire romaine. Mais le texte parle bien d'histoire plaisante, ce qui ne saurait qualifier l'histoire romaine; et il contient le mot prouesses qui ne s'applique bien qu'aux histoires merveilleuses. Il faut donc convenir de l'incongruité de ces lectures. Aussi nous demandons-nous s'il ne faut pas voir là une notation discrète ayant charge de faire entendre à quelques-uns qu'il ne faut pas se laisser prendre à l'apparence d'accord avec cette façon d'enseigner qu'on lui a demandé de décrire, vraisemblablement en lui en indiquant la teneur.

Septième point: en comparaison de luy il ny entendoit que le hault Alemand. Plattard dit: Locution proverbiale. Mais qu'est-ce que le haut allemand? L'allemand ancien, gothique? ou l'allemand du haut pays, par opposition au bas allemand de Hollande? Jourda dit: Expression obscure qui peut désigner aussi bien l'allemand ancien (celui du moyen âge) que celui de la Haute-Allemagne (la Bavière) par rapport aux dialectes de Suisse et de Hollande. Michel dit: Allemand du Moyen Age ou celui de la Haute-Allemagne (la Bavière). Le sens est clair: c'est une langue difficile.

Ces questions auraient quelque intérêt si elles avaient conduit les commentateurs à émettre au moins une hypothèse; mais, laissées pendantes, elles s'apparentent aux débats sur le sexe des anges. De plus, est tout simplement puérile la langue difficile dont parle Michel attendu que Furetière donne la signification exacte de la locution: Je n'entends non plus cela que le haut Allemand, c'est à dire, que c'est une chose qui n'est point intelligible.

Mais cela n'est jamais que le sens raisonné, fixé après coup. Or le Petit Robert dit que le haut allemand est devenu l'allemand classique depuis Luther. C'est donc que Luther a écrit en haut allemand. Et il semble que cette locution est, reprise par Rabelais, une locution usitée dans le milieu des théologiens, locution comportant un sous-entendu évident à l'époque, n'y entendre que le haut-allemand équivalant à n'y entendre pas plus qu'on n'entend Luther.

Huitième point: La rompoit non la lance. Car cest la plus grande resuerye du monde, dire, Iay rompu dix lances en tournoy, ou en bataille: un charpentier le feroit bien. Mais louable gloire est dune